

Le 14 juillet 2014

Une commémoration paradoxale de la Grande Guerre



« J'appellerai seulement votre attention sur un fait. Messieurs, le 14 juillet est une fête (...). Quelle est cette fête ? Cette fête est une fête populaire. Voyez la joie qui rayonne sur tous les visages, écoutez la rumeur qui sort de toutes les bouches. C'est plus qu'une fête populaire, c'est une fête nationale. Regardez ces bannières, entendez ces acclamations. C'est plus qu'une fête nationale, c'est une fête universelle. Constatez sur tous les fronts, anglais, espagnols, italiens, le même enthousiasme ; il n'y a plus d'étrangers.

Messieurs, le 14 juillet, c'est la fête humaine. Cette gloire est donnée à la France, que la grande fête française, c'est la fête de toutes les nations. Fête unique. Ce jour-là, le 14 juillet, au-dessus de l'Assemblée nationale, au-dessus de Paris victorieux, s'est dressée, dans un resplendissement suprême, une figure, plus grande que toi, Peuple, plus grande que toi, - l'Humanité ! »

Victor Hugo,
Troisième discours au Sénat pour l'amnistie, Séance du 3 juillet 1880.

Malgré les intentions de renouvellement, les volontés diverses d'adapter ce 14 juillet 2014 aux enjeux propres à la commémoration de la guerre de 14-18, comme aux temps présents, se sont heurtées à des pesanteurs limitant l'ampleur des changements¹. En effet, les programmes des 14 juillet se modifient peu au fil des années – en dépit de quelques évolutions, toutefois parfois assez notables comme l'intégration de l'Eurocorps en 1994 – la répétition étant le propre des manifestations civiques : le contexte et les mentalités évoluent plus vite. Il va de soi pour toute commémoration d'importance, largement codifiée par les règles et usages passés, en dépit de la volonté des divers acteurs impliqués dans la prise de décision et l'organisation, que la routine pèse sur l'événement. Comme le notent André Loez et Nicolas Offenstadt : « Une cérémonie commémorative, presque par définition, n'a pas l'irruption d'un événement fortuit. Elle s'inscrit dans un temps long, fait de continuités, qu'elles soient d'apparence ou qu'elles tissent un véritable fil avec le passé. Pour un temps commémoré avec autant d'intensité que la Grande Guerre, ces continuités sont encore plus évidentes »². Sudhir Hazareesingh souligne toutefois la « variété et plasticité vertigineuse » des fêtes nationales en France depuis 1789, mais il note peu après que, toujours, elles « cherchent (...) en dernier ressort, à créer ou renforcer le lien civique national »³.

« En France plus qu'ailleurs, les fêtes ont vocation à produire de la légitimité, à incarner la nation rassemblée et à produire du consensus, y compris quand elles célèbrent la guerre », écrit Rémi Dalisson⁴. Les chercheurs qui se sont penchés sur le 14 juillet ou, de façon plus générale, sur

les fêtes républicaines s'accordent souvent à souligner l'ambition que la fête produise du lien social, et ce, qu'ils considèrent l'opération réussie ou bien la mettent en doute⁵. Le 14 juillet a en tous cas d'indéniables finalités pédagogiques et civiques. Une autre contrainte importante pèse sur la célébration cette année : il n'est guère aisé de concevoir un spectacle entraînant et joyeux sur un thème aussi lourd de souvenirs dramatiques que celui de la Grande Guerre.

De manière générale, après les formes de sociabilité politique étudiées naguère par Maurice Agulhon⁶, on mesure mieux aujourd'hui le rôle des spectacles et des loisirs comme auxiliaires de la politique. Malgré la lourdeur des contraintes liées à la continuité, nous nous interrogerons sur « ce qu'a de profondément politique toute "politique mémorielle" »⁷. Car, de fait, « il n'existe pas de commémoration neutre. C'est toujours au présent qu'un tel événement survient, c'est toujours l'avenir qu'il doit, au premier chef, contribuer à éclairer et, dans le meilleur des cas, à dessiner pour le mieux – ou pour le moins mal »⁸. Par ces mots, Jean-Noël Jeanneney, qui avait piloté la préparation du Bicentenaire de la Révolution Française, nous suggère certaines interrogations. Comment s'opère l'inscription d'un rituel aussi solidifié que le 14 juillet dans le cadre de la commémoration plus large de la Grande Guerre ? Quelles sont les variations, les nuances dont un tel événement peut se charger pour répondre à la volonté politique de célébrer le centenaire de la Première Guerre ? Quelle est la marge de manœuvre dont disposent les acteurs politiques pour y apposer leur « marque » distinctive ?

Pour répondre à ces questions, une enquête a été réalisée sur la production du défilé du 14 juillet, mais aussi plus largement (dans un autre article portant plus spécifiquement sur la reconstitution d'un « bivouac » des poilus aux Tuileries⁹) des festivités en marge du défilé militaire. Les matériaux recueillis sont présentés dans le corps du texte. Notre démonstration s'appuie aussi sur des retours historiques, et opère la mise en perspective du 14 Juillet 2014 en insistant sur la ritualisation progressive de cet événement et en décrivant la manière dont la Grande Guerre a pu être inscrite, dans le passé, dans la célébration de la Fête nationale française.

Ce texte commence alors par montrer la manière dont la préparation du 14 juillet 2014 est réalisée, et met en évidence, à la fois, les pesanteurs institutionnelles et les capacités d'innovation dont disposent ses organisateurs en soulignant, en particulier, les effets du changement de majorité parlementaire et de Président de la République au cours de cette préparation. Dans un second temps, une analyse de la cérémonie officielle elle-même est proposée, qui insiste autant sur le « protocole » et le déroulement du défilé que sur sa réception, notamment médiatique, et s'efforce de saisir les enjeux politiques qui y sont à l'œuvre.

I. L'espace des possibles et les préparatifs de l'événement

Le 14 juillet 2014 est un événement particulier en ce qu'il est marqué par la commémoration du Centenaire de la Grande Guerre, dont il ouvre officiellement, en quelque sorte, le cycle. Il reste toutefois pris dans un réseau de contraintes, liées à l'histoire de cette fête nationale, mais aussi aux jeux des acteurs impliqués dans sa conception.

1. Le poids des précédents 14 juillet

Si le premier 14 juillet célébré est celui de la fête de la Fédération en 1790, en présence de Louis XVI, encore roi, c'est en 1880 que la République décide, par la loi du 6 juillet, d'instaurer ce jour comme fête nationale. La loi, composée d'un article unique, proposée le 21 mai par le député Benjamin Raspail, est adoptée par l'Assemblée le 8 juin et le 29 par le Sénat : « La République

adopte le 14 juillet comme jour de fête nationale annuel ». Cette fête créée pour exalter les valeurs de la République¹⁰, est donc intimement liée à cette dernière¹¹.

Affiche du 14 juillet 1880 (Source : AD de l'Ardèche, 4M23)



Un an auparavant, en 1879, la célébration semi-officielle du 14 juillet a pris la forme d'une répétition générale. Après une revue des troupes à Longchamp le 13 juillet, une réception présidée par Léon Gambetta a été organisée le 14 à la Chambre des députés¹². Déjà, est prévue une parade militaire, dont il est difficile de s'abstraire encore aujourd'hui. « Dès l'origine, l'armée occupa une place centrale dans les cérémonies du 14 juillet »¹³. Pourtant, c'est bien la tradition qui imposera un défilé militaire que la loi ne prévoit pas. « Dès la première célébration, la revue est présentée comme le "clou" de la journée. La décision est habile. En effet, si le choix de la date suscite inéluctablement des réticences, du moins la politique de régénération militaire est susceptible d'être approuvée de tous les Français qu'afflige la perte de l'Alsace et de la Lorraine. En outre, ainsi sera comblé le fossé idéologique qui sépare les officiers, presque tous royalistes, et la république »¹⁴.

Les historiens ont bien montré comment ce 14 juillet que l'on peut qualifier d'« officiel » se double rapidement d'un 14 juillet « populaire ». « La fête elle-même se déroule en deux temps successifs : la matinée généralement consacrée aux manifestations officielles et/ou partisans, l'après-midi réservé aux jeux et distractions populaires »¹⁵. Comme le note Rosemonde Sanson à propos du premier 14 juillet : « Les organisateurs n'oublient pas toute la gamme des divertissements à l'intention des jeunes et de leurs aînés pour qui toute fête est d'abord rupture avec le quotidien. Après avoir critiqué les méthodes démagogiques des monarques (...), les initiateurs de la fête du 14 juillet reprennent les mêmes recettes éprouvées ». Elle ajoute : « Les organisateurs ont compris

la nécessité d'adjoindre aux cérémonies tout un programme distrayant pour satisfaire l'instinct festif inné à la nature humaine ». En somme, « l'après-midi est consacré aux spectacles et aux activités ludiques. La monarchie avait offert des représentations théâtrales gratuites. La République ne pouvait pas faire moins ! »¹⁶.

Parmi les 14 juillet marquants, en particulier pour notre propos, on doit évoquer celui de 1919, parfois présenté comme la victoire d'un régime. Le défilé militaire est ouvert par 1 000 mutilés de la guerre. « Cet hommage aux combattants, morts comme survivants, voulu par Clémenceau, deviendra l'ordinaire des célébrations du 14 juillet. La France a tenu "parce qu'elle était une nation", selon l'expression de l'historien Jean-Jacques Becker. Le défilé de 1 000 "gueules cassées", mené par le nouveau député de la Meuse André Maginot, volontaire de 1914 amputé d'une jambe, précède celui des troupes alliées victorieuses (...). L'armée française clôt le défilé. "Cette double célébration fut aussi le triomphe définitif du 14 juillet, fête largement militarisée incarnant la nation qui ne fut plus guère contestée dans cette fonction", pour l'historien Rémi Dalisson »¹⁷.

Ce 14 juillet 1919 aura toutefois été aussi l'occasion de bien des tensions. Une critique forte est exprimée d'abord par une partie de la gauche socialiste, notamment dans les colonnes de *L'Humanité* : « Salves, fanfares, parade militaire, bals, feux d'artifice et... beuveries, voilà la Fête de la Victoire ! », y lit-on par exemple le lendemain. L'antimilitarisme de la gauche se double d'une autre critique, venue cette fois des catholiques : « De la déclaration officielle, du programme solennel, Dieu était absent », lit-on dans *La Croix* le même jour¹⁸. Pour Rosemonde Sanson : « La journée qui s'est achevée, selon la tradition, par une cascade de divertissements, témoigne, à l'issue d'une terrible guerre, de la cohésion de la nation. Les mutineries de 1917, les dissensions entre combattants et civils sont effacées en ce grand jour d'union sacrée où les Français ont communié dans l'unanimité patriotique. Ou plutôt dans la quasi-unanimité puisque des antimilitaristes ont contre-manifesté et que certains ont été arrêtés »¹⁹.

***Jean Galtier-Boissière, « Défilé des mutilés, 14 juillet 1919 »
Musée d'Histoire contemporaine, Paris (© BDIC Museum d'histoire contemporaine)***



Scruter le passé permet ainsi de mieux comprendre le relatif malaise ressenti, notamment dans les rangs de la gauche, par rapport à cette date. La forme prise par le 14 juillet a été longtemps très critiquée, du moins jusqu'au Front Populaire. Le 14 juillet 1936, les communistes participent pour la première fois aux cérémonies. « Le 14 juillet 1936, les défilés populaires ont dépassé en ampleur et en enthousiasme les cortèges de l'année précédente. Après la victoire électorale et la signature des accords de Matignon, l'aspect triomphal prévaut sur l'évocation du passé »²⁰.

Autre marqueur de l'évolution de l'attitude de la gauche à l'égard du 14 juillet : la célébration du 14 juillet 1989, qui coïncidait avec le bicentenaire de la Révolution Française, tenu sous la présidence de François Mitterrand²¹. La présidence de la Mission du Bicentenaire de la Révolution Française et de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen est confiée à l'historien Jean-Noël Jeanneney. Ce dernier soulignait à juste titre, en janvier de cette année-là, qu'« une célébration

se dessine toujours à la rencontre de mouvements du long terme, ceux des mentalités collectives lentement élaborées et très lentement changeantes, et d'autre part une conjoncture par définition imprévisible, et qui rappelle à quelque humilité ceux qui sont chargés de la préparation »²².

La parade créée par Jean-Paul Goude pour le 14 juillet 1989 (AFP)



Faire intervenir d'autres nations que la France dans le défilé, comme cela a été le cas cette année, a déjà eu des précédents. Le 14 juillet 1994, « le défilé du Corps sur les Champs-Élysées relève d'une « initiative [...] symbolique [...] car elle révèle un processus de construction cognitive de la solution à la problématique de la défense et de la sécurité du continent, en parallèle avec les réflexions nourrissant la préparation du sommet de Maastricht »²³. En 2007, sous la présidence de Nicolas Sarkozy, des détachements des 27 pays membres de l'Union européenne sont présents. La nouveauté est soulignée par la presse au lendemain de la commémoration. « Le défilé militaire du 14 Juillet, le premier de l'ère Sarkozy, s'est déroulé samedi 14 juillet sous le signe de l'Europe, avec la présence inédite de détachements des 27 pays membres de l'Union européenne, y compris des Etats neutres comme le Danemark et l'Irlande », lit-on dans un article du *Nouvel Observateur* intitulé « 14 Juillet : Nicolas Sarkozy cultive sa "rupture" ». Quant à la présence de troupes issues des pays anciennement colonisés lors du rituel du matin du 14 juillet 2014, elle n'est pas non plus absolument neuve : c'était le cas, certes de façon plus réduite, le 14 juillet 2010.

*« En 2010, des troupes africaines avaient participé au défilé du 14 juillet »
(Lionel PREAU / ReservoirPhoto)*



2. Le « rapport Zimet » de septembre 2011 : « de 2014 à 2018, la France sera l'hôte du monde entier »²⁴

La préparation du 14 juillet 2014, marqué par sa coïncidence avec la célébration de la Grande Guerre, a vu la présidence de la République passer de Nicolas Sarkozy à François Hollande le 6 mai 2012, alors que les réflexions sur les formes à donner à la commémoration du centenaire de la Grande Guerre étaient déjà bien entamées. Ainsi, le rapport au Président de la République de Joseph Zimet, alors adjoint au directeur de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives, intitulé « Commémorer la Grande Guerre (2014-2020). Propositions pour un centenaire international », a été remis le 15 septembre 2011, donc avant que ne débute le quinquennat du Président socialiste. Né en 1973, Joseph Zimet, historien de formation²⁵ et enseignant à Science Po, possède l'avantage positionnel d'avoir des amitiés à gauche, et un vaste réseau social. Par ailleurs, entre 2009 et 2012, il était « en charge de l'organisation des commémorations nationales »²⁶.

Quelles sources pour cette partie de l'analyse ?

Pour comprendre les conditions de naissance de ce projet du 14 juillet 2014, nous avons constitué un petit corpus de sources : rapports adressés aux pouvoirs publics et analyses d'historiens directement liés aux commémorations organisées par l'Etat (rapport Zimet, analyse de la commémoration d'A. Prost...) ; compte rendu d'une réunion du Conseil scientifique de la Mission du Centenaire ; entretiens et articles publiés par plusieurs acteurs intervenant dans des revues, comme la revue *Débat* (entretien accordé par J. Zimet à la revue *Débat*, article d'Antoine Prost dans la même revue...) ; interventions d'historiens dans les médias sous forme d'entretiens ou de déclarations données à la presse ; compte rendu d'une réunion préparatoire du Centenaire et du 14 juillet (comme le séminaire interministériel international d'octobre 2013). Les références exactes de ces documents sont indiquées dans les notes en fin d'article.

La commande du Président de la République UMP, datée du 23 mars 2011, adressée donc à Joseph Zimet, est empreinte d'un souci marqué pour que la commémoration soit « un moment d'union et de cohésion nationale ». Si dans la directive de Nicolas Sarkozy, une allusion est faite à « nos principaux partenaires étrangers », son auteur insiste surtout sur les dimensions d'unité, de cohésion et d'identité nationale : « Chaque famille française, chaque commune de France », « notre pays », « notre espace et notre temps »²⁷... Pour Thomas Wieder on pourrait y voir un écart entre la vision de la droite, incarnée par Nicolas Sarkozy, qui « [s'attarde] sur la dimension française de l'anniversaire », et celle de la gauche, qui espère que ce centenaire « [ouvrira] un temps nouveau de rassemblement national et de réconciliation internationale »²⁸, cette analyse étant sans doute à nuancer toutefois par le fait que le patriotisme est un thème qui revient fréquemment dans les discours du Président François Hollande.

Le rapport Zimet, rédigé avec la participation d'autres personnes²⁹, par un acteur social situé à l'interface des mondes politique et historien, s'inscrit en partie dans la continuité de ce type de commémoration – on pourrait parler ici de *path dependence*, avec toutes les précautions méthodologiques liées à un usage trop large de cette expression en sciences sociales³⁰. Joseph Zimet insiste en particulier sur la place de la France : « En 2014, les Français s'arrêteront sur le bord du chemin et se retourneront pour contempler, au loin, les lueurs encore vives de la Grande Guerre ». L'idée de communion nationale est alors mise en avant : « [rappeler] l'unité et la cohésion nationale affichée par les Français dans l'épreuve de la Première Guerre mondiale » ; « l'occasion pour les Français de prendre la mesure de leur attachement à la nation », « un grand moment de

rassemblement et de cohésion nationale ». « Le Centenaire sera porteur du souvenir de ce temps de cohésion nationale et d'unité que fut la Grande Guerre, dont certains prolongements peuvent faire écho dans la société française contemporaine ». On trouve aussi dans le rapport une référence au classique couple franco-allemand. « C'est main dans la main avec l'Allemagne, partenaire, depuis près de cinquante ans, d'une réconciliation historique et de l'édification d'une Europe pacifique, qu'elle devra être racontée et commémorée », y lit-on. On se rappelle, à propos d'une autre commémoration d'importance, la venue de la chancelière allemande à l'Arc de triomphe, le 11 novembre 2009, pour rendre hommage au soldat inconnu.

Cérémonie du 11 novembre 2009 avec Nicolas Sarkozy et Angela Merkel (INA)



Parmi les nouveautés contenues dans le rapport Zimet, notons l'insistance sur la nécessité de « mondialiser » la commémoration. L'« enjeu international » fait partie des cinq grands enjeux distingués dans le rapport. Référence est faite dès le début du texte à « l'avènement mémoriel du digger australien, du tirailleur sénégalais et du travailleur chinois de la Grande Guerre ». Plus loin, est encore rappelé que la commémoration devra être attentive à impliquer les ultramarins comme les populations de l'ex-Empire colonial français.

Autre renouvellement, qui, on le verra, survivra au changement à la tête de l'État : l'idée de commémorer, dès 2014, l'ensemble de la guerre et pas seulement ses débuts. Il y est rappelé qu'« il est d'usage que l'on commémore la fin des guerres et des batailles et non leur commencement ». Dès 2014, toute la guerre sera commémorée. Les années suivantes, même si d'autres événements sont prévus à l'échelle nationale, l'initiative de la commémoration serait laissée surtout au niveau local, aux collectivités territoriales en particulier, dans le cadre d'actions décentralisées, avec parfois un accompagnement de l'État. Ce nécessaire partage des rôles entre État et collectivités territoriales est vite devenu un leitmotiv de cette commémoration.

Resserrons à présent la focale sur ce qui est proposé spécifiquement pour le 14 juillet 2014 : d'abord, une invitation des chefs d'État et de gouvernement étrangers pour le défilé est proposée ; est suggéré aussi « un défilé [des] soldats de tous les pays belligérants de la Grande Guerre ». Il est conseillé également, dans le « Calendrier du centenaire », que se tienne durant la seconde partie de la journée une parade des Géants de la troupe du Royal de Luxe – on l'a vu, cette division temporelle entre défilé militaire et fête populaire est depuis longtemps dans la « tradition » des 14 juillet. Comme l'écrit, a posteriori, Serge Barcellini, « le programme initial du centenaire de 1914 était calqué sur celui du bicentenaire de 1789 », en particulier pour ce qui concerne le défilé des Géants³¹. Il faut souligner la notoriété et l'importance prise au fil des années par la compagnie théâtrale Royal de Luxe, spécialisée dans les défilés, parades et spectacles de rues : « La compagnie, née à Aix-en-Provence en 1979 et installée depuis 1989 à Nantes, s'est imposée partout dans le monde, au point de faire figure de troupe emblématique du théâtre de rue. Véritable institution, elle a été plusieurs fois missionnée par l'antenne culturelle du ministère des Affaires étrangères, l'A.F.A.A. (Agence Française d'Action Artistique) pour représenter la jeune création française en

dehors de l'hexagone »³². L'idée de recourir à ses services pour la partie populaire de l'après-midi du 14 juillet semblait donc assez opportune.

3. Les historiens et ce 14 juillet 2014

Le centenaire est un enjeu de taille pour la communauté scientifique et pour les historiens spécialistes de la période en particulier. Ceux-ci sont pourtant loin de constituer un ensemble homogène, tant les débats historiographiques sont intenses en France comme ailleurs. Sans revenir en détail sur ces éléments, on signalera néanmoins les oppositions entre les historiens proches de l'Historial de la Grande Guerre de Péronne et ceux rassemblés autour du CRID 14-18, le Collectif de Recherche International et de Débat sur la guerre de 1914-1918 – ces oppositions ont pu être présentées comme une tension entre une histoire sociale et une histoire culturelle revisitée³³. Il faut toutefois souligner que le conseil scientifique de la mission du centenaire a été composé de manière à refléter autant que possible ces divergences : « [III] réunit des historiens reconnus, français ou étrangers, dans le respect de la diversité du champ disciplinaire et de ses tendances, ainsi que des représentants du monde de la culture, musées, archives, médias, et des responsables d'institutions concernées par les manifestations commémoratives qui pourront être organisées »³⁴.

Antoine Prost joue un rôle majeur dans la partie scientifique de la commémoration du 14 juillet. Présidant le conseil scientifique de la Mission du centenaire, il produit à cette occasion une « note sur le centenaire de la guerre de 1914-1918 », que l'on trouve en ligne sur le site officiel de cette structure³⁵. Il y présente le résultat de l'examen fait par le Conseil scientifique de la Mission, puis par un groupe de travail plus réduit composé, outre de lui-même, d'Annette Becker, de Valérie Tesnière, de Jean-François Chanet, d'André Loez et de Laurent Wirth³⁶. On y retrouve en partie des idées exposées dans un article paru dans *Le Débat* en 2013. Antoine Prost écrit alors à propos du conseil scientifique : « Il ne lui appartient en aucune façon de définir le sens que les autorités politiques entendront donner aux manifestations qui marqueront le centenaire. Je n'entreprendrai donc pas de définir ici les messages qu'il me semblerait important d'adresser à la nation »³⁷. « Il doit promouvoir une meilleure intelligence d'une guerre dont nos contemporains n'ont qu'une image confuse ». Ce rôle n'est pas de « produire une histoire officielle », met-il en garde ailleurs³⁸. Les historiens au sein de cette instance consultative ne se font donc pas normatifs, prétendant dire au chef de l'État ce qu'il faut faire.

« Pendant très longtemps, beaucoup de commémorations, dans les années 1980 et encore 1990, étaient le fait finalement soit d'anciens combattants, soit des administrations de la mémoire qui ont changé de nom, et en fait, d'une manière générale les historiens jouent un rôle de plus en plus important dans les commémorations. Et ça, la mission du centenaire en a pris acte. Par exemple, dans les années 1970-80, quand un musée d'histoire était conçu il n'y avait quasiment jamais de conseil scientifique avec des universitaires : on prenait des historiens locaux, on prenait parfois des amateurs très éclairés, mais l'idée d'aller chercher des universitaires était quelque chose d'assez secondaire. Maintenant, c'est quelque chose qui est quasiment systématique dans de plus en plus d'administrations. Donc la constitution de la mission du centenaire se fait vraiment dans un lien très fort avec les historiens qui ont souvent le dernier mot sur un certain nombre de projets, bien sûr dans un dialogue constant avec cette mémoire sociale. (...) Je trouve que c'est, pour nous, historiens, un des aspects importants de ce centenaire : cette place nouvelle qui est donnée aux historiens, une nouvelle légitimité et peut-être que ça aura un certain nombre de fruits »³⁹.

La délicate question de la place des historiens dans l'espace public⁴⁰, notamment dans les divers dispositifs institutionnels mis en place, a fait l'objet de multiples réflexions de leur part⁴¹. Pour Loez et Offenstadt, l'historien doit permettre d'« assurer des formes d'historicisation les plus acceptables

par rapport à l'état du savoir »⁴². Reste à confronter cette volonté aux dispositifs adoptés pour ce 14 juillet.

Les historiens soulignent néanmoins les aspects qui leur semblent devoir rester en mémoire, et donc inspirer les commémorations. Un premier, d'abord, concerne la nature de la commémoration : la Grande Guerre a été un conflit à l'échelle mondiale, plusieurs fronts ont existé, des dizaines de nations ont été impliquées. Pour le 14 juillet, il est souligné qu'« il sera sans précédent pas son caractère international ». On lit ensuite qu'« un gros effort pédagogique sera nécessaire pour expliquer que défilent des pays qui n'existaient pas en 1914 mais sont sortis de la guerre, et montrer où ils se situent ». Jean-Noël Jeanneney, dans un essai consacré à la question du centenaire de la Grande Guerre, écrit quant à lui que « trop de gallocentrisme déformerait le regard, non sans dommage à la fois pour la compréhension du passé dont il s'agit et pour les leçons à en tirer dans l'avenir »⁴³. La question des soldats et travailleurs coloniaux est alors mise en avant⁴⁴. Nous le verrons plus loin : cette dimension internationale est bien présente le 14 juillet 2014 ; mais les autres pays belligérants sont en cantonnés à l'animation d'ouverture et de clôture, et ne participent pas au défilé à proprement parler.

Une mise en garde, se démarquant un peu du rapport Zimet, ressort aussi : « On doit absolument éviter de réduire la Guerre à un affrontement franco-allemand ». Dans un article sur la question, Antoine Prost précise : « Une première dérive consisterait à réduire la Grande Guerre à un conflit entre la France et l'Allemagne ». Il ajoute plus loin : « Commémorer la guerre en se limitant à l'affrontement franco-allemand ne constituerait pas seulement une myopie historique ; ce serait dire à ces étrangers venus des quatre coins du monde sur les tombes de leurs morts que leurs commémorations ne nous concernent pas. À la méconnaissance de l'histoire nous ajouterions l'ingratitude »⁴⁵. De façon plus large, André Loez et Nicolas Offenstadt font la mise en garde suivante : « Le centenaire ne peut se concevoir seulement selon des modalités nationales. De nombreuses commémorations s'annoncent bilatérales, multilatérales, voire générales, tant 14-18 impliqua le monde entier, qu'il s'agisse des lieux mêmes du conflit ou d'envois de troupes »⁴⁶.

Les historiens insistent également sur le fait que la guerre a été « une guerre des sociétés », ayant mobilisé au-delà des soldats, leurs femmes, leurs enfants, leurs parents, des travailleurs... Il convient donc, selon les historiens de la mission du centenaire, de ne pas se focaliser sur les seules opérations militaires. « À se limiter à l'histoire militaire, ou au culte des morts, on se condamnerait pourtant à ne rien comprendre à la Grande Guerre : ce sont des sociétés, tout entières mobilisées, qui se sont affrontées, et qui ont perdu ou gagné cette guerre », écrit Antoine Prost⁴⁷. La guerre a en effet fortement affecté non seulement et bien évidemment les soldats, mais aussi une grande partie de « l'arrière » : « La guerre est d'abord, pour tous les individus et les groupes sociaux, une immense épreuve, à laquelle nul ne semble pouvoir échapper »⁴⁸. La Grande Guerre ne devrait donc pas, pour eux, être réduite à ses seules dimensions militaires (et sa commémoration devrait intégrer l'implication des sociétés dans la guerre) ni se cantonner à une dimension mono-nationale, en se centrant sur la France dans la guerre. Dans sa préparation, le 14-Juillet 2014 va donc être ployé à cette lecture, sociale et internationale, de l'histoire de la Grande Guerre.

Quant au calendrier des commémorations, les historiens s'accordent avec l'idée défendue par le rapport Zimet de centrer l'action commémorative de l'Etat sur l'année 2014, laissant ensuite plus de place aux collectivités locales. On trouve aussi chez plusieurs historiens l'idée que la Grande Guerre et le débarquement de 1944 ne peuvent être rassemblés dans un même geste commémoratif. « Au-delà d'une crainte de voir le centenaire partiellement éclipsé, c'est bien le spectre de l'histoire formatée par le gaullisme qui resurgit : en 1964, année de la panthéonisation d'un Jean Moulin missionné post mortem pour asseoir le caractère rassembleur de l'homme du 18 juin, la France célébrait, sous la supervision du Comité national des deux anniversaires, le 50^e anniversaire de 1914 et les 20 ans de la Libération, dans la droite ligne des conceptions formulées par le Général sur "*l'autre guerre de Trente Ans*", commencée en 1914 et achevée en 1945. Le débat actuel renvoie aussi aux années de la présidence Giscard d'Estaing, et à la suppression, en 1975, du 8 Mai férié, dont les commémorations fusionnèrent un temps avec celles du 11 Novembre »⁴⁹.

Nicolas Offenstadt aura particulièrement critiqué cette décision. Réagissant au discours de François Hollande sur la commémoration, il affirme : « J'ai trouvé le discours banal et j'ai été frappé par la confusion qu'a faite Hollande avec la Seconde Guerre mondiale. Il a mis en parallèle le poilu et le résistant. Il aurait été bien de souligner la spécificité de la Grande Guerre. Ce n'est pas un discours de président de gauche, il y avait peu de références s'inscrivant dans la tradition de la gauche et cette mise en série des différents moments de l'histoire était ce que disait Nicolas Sarkozy (...). Il n'y a pas eu de rupture »⁵⁰. Une forte et longue polémique a plus généralement marqué le choix de l'Élysée de créer la mission interministérielle des anniversaires des deux guerres mondiales, présidée par Kader Arif. La prise de position de Nicolas Offenstadt n'est guère isolée : s'y joignent celles de plusieurs autres historiens, tels que Jean-Noël Jeanneney, François Cochet, ou encore Denis Peschanski⁵¹.

Là où l'Élysée ne suivra pas vraiment les idées avancées dans le rapport d'Antoine Prost, dont certaines entraînent en résonance avec celles du rapport Zimet, c'est sur le contenu de la seconde partie de la journée du 14 juillet. « D'autre part le défilé ne peut prendre en compte le tragique de la guerre, comme celui de 1919 le fit avec les mutilés dans leurs voitures au premier rang. Il est nécessaire d'équilibrer cette matinée par une soirée qui évoque la société et la blessure de la guerre. L'idée de demander à une troupe internationalement reconnue pour sa capacité à susciter l'émotion populaire, de concevoir un défilé sur ce thème répondait à cette nécessité. Elle peut être réexaminée à moindre coût. À défaut, on doit chercher une manifestation significative. Ce pourrait être la projection sur grand écran dans diverses places de la capitale et des grandes villes de films de guerre de plusieurs pays : le *J'accuse* de Gance, *Les Croix de Bois*, mais aussi *A l'Ouest rien de nouveau*, ou *Les sentiers de la Gloire* etc... ». Nous verrons que l'après-midi comme la soirée du 14 juillet ont été très différentes. Parallèlement à leur place « officielle », en particulier au sein de la mission du centenaire, les historiens sont aussi intervenus via d'autres canaux pour s'exprimer sur le 14 juillet et la commémoration de la guerre – que l'on pense en particulier aux colloques.

4. Remodelages et choix de l'Élysée devenu socialiste

Les choix de l'Élysée sous la nouvelle présidence sont notamment précisés le 19 juin 2013, lors d'un conseil des ministres, après un temps de relatif *statu quo*. Sans revenir davantage sur ses multiples expressions, qui nous éloignent de la question du 14 juillet à proprement parler, soulignons simplement que la tension est forte pendant plusieurs mois. L'Élysée doit reprendre le dossier en février 2013 et met en place un comité de pilotage. Un mois plus tard, François Hollande et le gouvernement définissent les objectifs retenus pour le 14 juillet.

La dimension internationale est confirmée, sans distinction entre alliés ou ennemis d'hier. Mais finalement, de manière atténuée en regard des suggestions du rapport Zimet de 2011, ce ne sont pas les troupes de l'ensemble des pays cobelligérants de la première guerre mondiale qui défilent durant la cérémonie d'ouverture, mais des représentants de ces pays : nous y reviendrons. La controverse sur le fait de manifester, par la cérémonie officielle de la matinée, un devoir de reconnaissance de la France envers les soldats des colonies venus se battre pour elle n'en n'a pas moins fait intensément débat. Les soldats des colonies ont payé un lourd tribut pendant la Grande Guerre, d'où l'importance de rappeler solennellement la mémoire de leur engagement. Kader Arif le souligne par exemple dans un entretien au journal *Le Monde* paru le 23 mai dernier : « La France a "mal à sa mémoire". Pour bâtir un avenir qui soit serein, sa mémoire doit être apaisée. La France se doit d'être reconnaissante à l'égard de ces hommes, parfois de ces femmes, qui sont venus des colonies se battre pour elle. (...) Bien sûr, cet engagement ne fut pas toujours volontaire. La France a parfois recruté ces hommes contre leur gré, par la force. La France se doit de le rappeler aussi. (...) Rappeler cette réalité, c'est lutter contre les extrémismes et les communautarismes. (...) Pour ne pas que cette mémoire soit oubliée, il faut d'abord faire des choses simples, comme en parler.

(...) Cette volonté de ne pas oublier la mémoire de ces hommes passe également par des visites officielles dans les anciens pays colonisés pour rendre hommage à leurs ressortissants qui sont morts ou qui ont combattu pour la France. (...) C'est la volonté du président de la République, de moi-même, de l'ensemble du gouvernement, de réunir pour la première fois, le 14 juillet prochain, quatre-vingt nations, qui vont défiler sur les Champs-Élysées avec une double représentation : civile (avec des jeunes de chaque pays) et militaire ». 175 000 Algériens participent à la guerre aux côtés des Français, de même que 58 000 Tunisiens et entre 35 000 et 40 000 Marocains. Déjà avant les débats sur le 14 juillet, le Président François Hollande avait rendu hommage à ces combattants, se rendant par exemple pour cela à la Grande mosquée de Paris le 18 février 2014.

« L'articulation du national avec l'enjeu colonial ainsi qu'avec les échelles locales, européenne et mondiale ne manquera pas de faire débat, voire de poser problème », pressentaient déjà Loez et Offenstadt dans un texte antérieur⁵². La polémique a évidemment été alimentée par le Front National ou encore par le quotidien d'extrême-droite catholique *Présent*. Le parti d'extrême-droite « [appelle] à la création d'un collectif du "Non au défilé des troupes algériennes le 14 juillet 2014" qui rassemblera des organisations patriotiques, d'anciens combattants, de harkis et de rapatriés afin d'organiser la contestation face à cette infamie ! ». La pétition lancée en parallèle affirme sans grande surprise : « Cette présence militaire honteuse sur le sol français est une provocation indigne et le signe d'un très grand mépris pour tous les morts, disparus ou suppliciés victimes de cette armée »⁵³. L'Organisation nationale des moudjahidines (anciens combattants algériens) s'oppose aussi très fermement à l'initiative. Critiques et controverses ont lieu aussi en Algérie. On lit dans *Le Monde* du 12 juillet 2014 : « "C'est Fanon qu'on assassine !" L'éditorialiste d'*El Watan* a convoqué le philosophe et militant anticolonialiste Frantz Fanon pour critiquer une participation algérienne aux cérémonies du 14-Juillet, qui n'a été confirmée officiellement que lundi par le chef de la diplomatie algérienne, Ramtane Lamamra. Au grand dam de Saïd Abadou, secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidin – les anciens combattants –, qui affirmait qu'il n'en serait jamais question et n'envisageait une telle présence que "lorsque l'ancienne puissance coloniale présentera ses excuses pour les crimes commis en Algérie". Depuis la confirmation de la participation de l'Algérie, Saïd Abadou demeure silencieux. Ecœuré, mais probablement incapable de s'exprimer sur une décision qui, personne n'en doute à Alger, a été prise par le président Abdelaziz Bouteflika en personne. D'autres ont pris le relais. Et, une fois n'est pas coutume, des islamistes et des laïcs se retrouvent dans le même camp, même s'ils n'avancent pas les mêmes arguments ». Bien sûr, « il n'était pas concevable de ne pas inviter l'Algérie », souligne le général Hervé Charpentier, gouverneur militaire de Paris et maître d'œuvre du défilé.

Concernant la position des historiens face à cette initiative, rappelons les propos de Nicolas Offenstadt concernant un colloque co-organisé par le ministère des affaires étrangères et la mission du centenaire sur le thème « Travailleurs et soldats, les hommes des colonies dans la Grande Guerre », le 21 mai 2014. « Il s'agit de rappeler l'engagement des colonies dans la Grande Guerre en tenant compte des spécificités de chacun. Notre perspective est critique. Nous allons discuter ce passé. Sans logique de type roman national qui voudrait valoriser les engagements des troupes coloniales et sans y réfléchir dans une logique de repentance qui est un mauvais terme. On ne se repent pas du passé lorsqu'on est un historien. On y réfléchit », lit-on dans *Le Monde* du 2 juin.

Finalement, ce ne sont pas les chefs d'État et de gouvernement qui participent au défilé du 14 juillet, ce qu'avait suggéré le rapport Zimet. Leur venue en France ayant déjà été sollicitée pour la commémoration du débarquement de 1944, leur retour une seconde fois n'était manifestement pas envisageable (on l'a vu, la tradition gaullienne des « deux anniversaires » est reprise par François Hollande, pour la commémoration de 1914 et de 1944⁵⁴). Comme le précise David Zivic, directeur adjoint de la Mission du centenaire, « ce seront principalement des ministres de la défense responsables de l'organisation du centenaire de la guerre 14-18 » qui seront présents⁵⁵.

Est abandonnée aussi l'idée d'un divertissement populaire plus ou moins sur le modèle de celui de Jean-Paul Goude pour 1989, qui aurait été effectué par la troupe nantaise Royal de Luxe,

sous forme de parade populaire avec ses géants. Comme l'explique dans un article d'avril 2013 Joseph Zimet :

« En contrepoint du traditionnel défilé militaire, j'avais proposé pour l'après-midi du 14 Juillet une création originale, confiée à une troupe de théâtre de rue reconnue dans le monde entier pour son travail créatif. Les géants de la compagnie Royal de Luxe ont déjà été présentés à Berlin, en octobre 2009, pour le vingtième anniversaire de la chute du Mur, devant deux millions de personnes. L'idée consistait à proposer un spectacle populaire, respectueux de la gravité de l'événement et, en même temps, apte à renouveler le rite commémoratif. Cette création n'est plus d'actualité aujourd'hui »⁵⁶.

S'il est difficile de déterminer de façon sûre les motifs de ce choix, quelques personnes investies dans l'organisation nous ont permis de dégager quelques pistes explicatives. On peut d'abord se demander si le facteur de la dépense publique a pu être décisif : on se souvient en effet que le défilé conçu par Jean-Paul Goude pour le Bicentenaire de la Révolution française a nécessité « un budget considérable »⁵⁷. Or il semblerait que pour 2014, le budget alloué par l'Etat ne devrait pas dépasser celui de l'an dernier : autour de 3,5 millions d'euros⁵⁸. Mais, l'argument budgétaire paraît avoir peu pesé *in fine*. De fait, parmi les logiques ayant amené au choix final, il semble que ce soit en premier lieu le Premier ministre qui ait renoncé au projet. Il y était pourtant attaché et l'avait soutenu en qualité de Maire de Nantes ; mais le cabinet de Jean-Marc Ayrault à Matignon a estimé et convaincu le Premier Ministre qu'il prenait un risque politique à faire défiler à Paris ce qui apparaissait aux yeux de certains comme « sa » troupe fétiche, de Nantes, qu'il risquait d'être soupçonné de favoritisme. Plus tard, à l'automne 2012, le cabinet du Président de la République a abondé en ce sens. Par ailleurs, le ministère de la Culture se serait montré hostile au projet de création par le Royal de Luxe, ceci dès l'alternance de 2012. La ministre Filippetti et son cabinet auraient récusé le projet pour son coût estimé exorbitant, mais également car il était jugé « déplacé » car trop « festif ». A ainsi pu peser la question de savoir si l'on commémore (mais la catégorie de commémoration est bien sûr très hétérogène) de la même façon un événement « libérateur » comme 1789 et une Guerre, ce qui a pu contribuer à expliquer les réticences à une commémoration trop festive, donc, pour 14-18. On peut rapprocher cela d'un autre problème auquel la Mission du Centenaire a été confrontée en 2012 : le Ministère de la Culture (cabinet de la Ministre) estimait que le déclenchement de la Première Guerre mondiale ne devait pas être commémoré, compte tenu de son caractère tragique. Les positions de Philippe Barbat, très antimilitariste et pacifiste, sembleraient avoir beaucoup pesé en ce sens et influencé les positions du cabinet de la ministre, ce, durant au moins six mois. Pour certains, ainsi, la mémoire de la guerre ne se prêtait pas à l'introduction d'un spectacle (qui aurait même déjà posé problème pour la commémoration de 1789⁵⁹). Un tableau composé par le chorégraphe José Montalvo clôt toutefois le programme du matin, rassemblant 250 garçons et filles venus de tous les pays invités, en guise de final tourné vers un avenir de paix.

« Je suis heureux de relever le défi de construire en quatre jours de rencontre avec de jeunes femmes et de jeunes hommes venus d'autant de pays différents, un acte poétique et chorégraphique dont l'objectif essentiel est de servir la paix, une paix au service de la justice et de la liberté. J'ai construit cette intervention en deux temps ; un premier temps de recueillement pour ne pas oublier l'atroce barbarie de la guerre, sa dureté, sa tristesse, sa froideur, sa souffrance, ses drames. La seconde partie s'emploie à célébrer la vie, la joie, l'ouverture au monde, à l'humanité, à renouer de façon originale avec des émotions intemporelles qui peuvent être suscitées par un lancer de colombes, signe simple et immémorial de paix. J'ai voulu ainsi concevoir un espace d'attention grave puis un basculement progressif vers la célébration de la vie. Créer un contraste qui oppose ombre et lumière »⁶⁰.

La création musicale proposée dans le rapport Zimet sous la forme d'un concert sur le thème de la Grande Guerre, pour les chefs d'Etat et de gouvernement, avant le dîner, à la salle

Pleyel, s'est, elle, transformée en l'organisation d'un concert sur le thème de « Guerre et Paix » mais pour tous, en plein air sur le Champ de Mars, et retransmis à la télévision. L'Orchestre national de Paris, le Chœur et la maîtrise de Radio France, ainsi que plusieurs fameux solistes lyriques sont réunis sous la direction de Daniele Gatti (directeur musical de l'Orchestre National de France et directeur lauréat du *Philharmonic Orchestra* de Londres).

Le feu d'artifice, sur le Champ-de-Mars, également une tradition ancrée dans les 14 juillet, est intitulé lui aussi « Guerre et Paix », en hommage à la Première Guerre mondiale. A été invité pour sa réalisation le « Groupe F », censé être parmi les plus grands artificiers du monde (on leur doit le spectacle de clôture de la Coupe du monde 1998). Il est décidé que la tour Eiffel servira en quelque sorte de « rampe de lancement ». À noter que le spectacle « Guerre et Paix » est organisé par la Mairie de Paris en partenariat avec la Mission du Centenaire. Si nous avons émis l'hypothèse d'un coût prohibitif pour la parade de l'après-midi, il faut quand même souligner que le spectacle pyrotechnique a, lui, demandé près de 60 000 euros (pris en charge, certes, par la Mairie de Paris).

Cette première partie a montré que les différents rapports de préparation du 14 juillet, adressés aux pouvoirs publics et s'inscrivant à la charnière des multiples logiques, à la fois politiques, bureaucratiques et savantes, tirent au clair les éléments – le champ des possibles – dont disposent les pouvoirs publics chargés de l'organisation du 14 juillet pour penser et mettre concrètement sur pied cette cérémonie publique. La lecture de ces rapports permet donc au chercheur de comprendre que plusieurs récits de ce 14 juillet étaient possibles, et que donc le récit qui sera retenu *in fine* et montré au public ne constitue que l'un des récits envisageables. La cérémonie publique commémorative repose en effet sur toute une série d'opérations de sélection qui dépendent à la fois du contexte politique et économique particulier de production de la cérémonie, de l'appartenance politique et sociale des organisateurs et décideurs, de l'historicité du rituel lui-même et de ses routines, etc.⁶¹ Si, lors de notre enquête sur les conditions de naissance du projet de 14 juillet, nous avons été à même de comprendre quelques-uns des arbitrages de l'État et des conditions qui y ont présidé, nous n'avons tout de même pas été en mesure d'ouvrir complètement la boîte noire de ces arbitrages (pour ce faire, une enquête par entretiens et observations au sein même de l'administration présidentielle et/ou du ministère de la culture aurait été nécessaire). Toutefois, nous avons eu accès au rituel du 14 juillet lui-même, dans sa version finale, c'est-à-dire tel qu'il s'est donné à voir au public, spectateur et téléspectateur.

II. Le 14 juillet 2014 « en pratique » : une fête publique inscrite dans une double historicité

Comment se construit par le menu le récit du 14 juillet 2014 ? Comment s'articulent effectivement, dans le cadre d'une cérémonie aussi codifiée que celle du 14 juillet, deux historicités, une première de la fête nationale traditionnelle et une seconde de la Grande Guerre ? Quel est le récit retenu par l'État et quels sont les enjeux politiques du choix de ce récit particulier ?

Nos matériaux

Pour éclairer ces questions, nous avons d'abord recueilli un certain nombre des documents : programme officiel détaillé du défilé militaire, publié sur le site spécial – références en notes – *14 juillet 2014 : les coulisses du défilé* (Gouverneur militaire de Paris) et plus tard dans des journaux ; le dossier de presse du 14 juillet de l'Élysée, publié sur son site ; le « Résumé du point presse du Ministre de la Défense » du 3 juillet 2014, réalisé par le bureau porte-parole du département médias de la Délégation à l'Information et à la Communication de la Défense (DICOd) et publié sur le site du Ministère de la Défense ; les programmes des manifestations de l'après-midi du 14 juillet, par

exemple, le concert de 21h30 autour du thème « Guerre et Paix » assuré par l'Orchestre national de France, le chœur et la maîtrise de Radio France, placés sous la direction de Danièle Gatti ; le feu d'artifice en hommage aux victimes de la « Der des Der » tiré à 22h30 depuis la Tour Eiffel, etc. Nous avons ensuite fait une observation du défilé militaire du 14 juillet. Enfin, nous avons visionné les enregistrements du défilé militaire réalisés par les télévisions TF1 et France 2 (notons que les deux diffèrent de façon non-significative dans leur structuration, et que nous nous référons ici davantage à la retransmission de TF1), et les enregistrements des interviews accordées aux chaînes en continu par les organisateurs du défilé militaire.

La journée du 14 juillet 2014 se conforme au canevas traditionnel du rituel présenté ci-dessus. Comme d'autres 14 juillet qui l'ont précédée et qui ont progressivement contribué à codifier et à routiniser le rituel, à en fixer les significations, elle est organisée en deux temps : celui des manifestations officielles le matin et celui des divertissements populaires l'après-midi. En 2014, au défilé militaire, auquel participent les représentants officiels étatiques, succèdent les rencontres de l'armée avec la population dans plusieurs endroits de Paris.

Mais ce sont aussi les traditionnels bals des pompiers, le feu d'artifice, le concert du soir, et quelques manifestations populaires supplémentaires visant à marquer la commémoration de la Grande Guerre dans le cadre de cette fête nationale (telle la reconstitution d'un « bivouac du poilu » au jardin des Tuileries, dont nous parlons dans un autre article). Comme l'écrit Marc Abélès, « analysé de l'intérieur, le rituel comme processus est un ensemble d'opérations qui se déploient dans un continuum »⁶². La matinée du 14 juillet 2014, que nous mettons ici au cœur de l'analyse (nous consacrons un second article à une analyse plus fine de l'une des manifestations populaires du 14 juillet⁶³) est composée de séquences qui s'enchaînent les unes aux autres, et l'où on « retrouve à satiété les deux procédés qui caractérisent le rituel, selon C. Lévi-Strauss : le *morèlement* et la *répétition* »⁶⁴. Avant de décrire avec précision le déroulement du rituel du matin et de tenter d'en déceler les significations, il convient de nous arrêter sur les narrations journalistiques qui le précèdent à la télévision, et qui font désormais partie intégrante du rituel du 14 juillet, à une époque où il est accessible à la plupart des citoyens à travers les médias télévisuels. Notons par ailleurs, car le fait a son importance, que ce n'est qu'à la télévision que l'on peut véritablement suivre le déroulement du rituel et avoir une vision d'ensemble. De fait, le spectateur qui se déplace aux Champs-Élysées pour assister au 14 juillet est témoin au mieux seulement d'un petit fragment : les barrières de sécurité qui entourent les lieux où se déroule la cérémonie, les *gate keepers* qui gardent les accès (policiers et CRS étant présents en nombre) et la foule qui se presse sur les trottoirs rendent difficile l'accès du spectateur à la cérémonie, comme son déplacement d'un point à l'autre⁶⁵.

La foule assistant au défilé du matin et les dispositifs de sécurité, 14 juillet 2014
(© Paula Cossart et Mihaela Hainagiu)





1. Les médias télévisuels transmettant le défilé : acteurs à part entière du rituel ?

14 juillet 2014. Matin, 8 h 45. L'arrivée de François Hollande sur les Champs-Élysées est prévue pour 10 h ; la première animation qui ouvre le défilé militaire pour 10 h 20. À cette heure matinale, la chaîne de télévision TF1 lance le programme spécial consacré à la fête nationale. Six journalistes, placés au milieu de la Place de la Concorde, disposés en demi-cercle, ouvrent le programme. Derrière eux, à quelques mètres de distance, quelques rangées de « Poilus », dénomination sous laquelle sont désormais communément désignés les soldats français de la Première Guerre mondiale. Disposés eux-aussi en demi-cercle tout comme les journalistes, mais en arrière-plan, ils font en quelque sorte office de décor vivant, comme s'ils étaient appelés à apporter un gage d'authenticité à la scène d'ouverture à la télévision de ce 14 juillet placée sous le signe de la commémoration de la guerre de 14-18. Ils ne prennent pas la parole ; quelques coups de projecteur s'arrêtent sur eux.

*Le journaliste-vedette du journal télévisé de 20 heures de TF1, Gilles Bouleau, s'exprime en premier :
- « Bonjour à tous (...), nous sommes très heureux de vous retrouver aujourd'hui sur ces Champs-Élysées. Il y a un siècle, un siècle moins quelques jours, le 3 août 1914, éclatait la Première Guerre mondiale. Ce 14 juillet 2014 ne sera pas seulement une fête nationale, une cérémonie, ... une commémoration, nous célébreront aussi, eh bien, une page d'histoire très importante du 20^{ème} siècle ».*

Sa collègue, la journaliste Anne-Claire Coudray, enchaîne :

- « Alors justement, vous les voyez autour de nous, ces soldats en uniforme bleu horizon, ce sont eux qui vont ouvrir le défilé tout à l'heure face au chef de l'État, ce sera à 10h20, François Hollande, qui pour l'occasion a invité près de 80 nations du camp des vaincus comme de celui des vainqueurs, toutes ces nations qui ont participé de près ou de loin à ce conflit planétaire »⁶⁶.

Quand on visionne le programme consacré par TF1 au 14 juillet 2014, tout porte à croire que les journalistes sont devenus aujourd'hui des acteurs à part entière du dispositif cérémoniel de la fête nationale⁶⁷. Il faut rappeler que le défilé du 14 Juillet reste un événement très prisé des téléspectateurs français, comme l'attestent les audiences élevées : l'édition spéciale de TF1, entre 8h45 et 13h, a attiré 3,3 millions de téléspectateurs en moyenne, celle de France 2, 2,9 millions, entre 8h30 et 13h (lors du défilé proprement dit, de 10h à 12h, les chiffres grimpent : 7.8 millions – 4,1 millions pour TF1 ; 3,7 millions pour France 2)⁶⁸.

Certes, les journalistes ne défilent pas aux côtés des protagonistes traditionnels du défilé militaire ; mais en investissant, juste avant le lancement du défilé, les lieux mêmes où se déroule la

cérémonie et en effectuant, en amont du défilé, tout un travail d'exposition du programme de la matinée, d'explicitation des gestes et de la scansion des temps qui composent le rituel, de présentation des divers acteurs qui y participent et de leurs histoires, en accordant une tribune aux principaux organisateurs pour cadrer les cérémonies en en fixant les significations, ils rendent intelligible au plus grand nombre (les téléspectateurs) la cérémonie qui suivra⁶⁹. Mais en quoi le travail de ces journalistes de télévision qui investissent les lieux de la cérémonie consiste-t-il précisément ? Comment se construisent ces récits journalistiques particuliers qui précèdent tout juste le défilé ?

Après le moment introductif décrit plus haut par un extrait de notre journal de terrain, les six journalistes présents sur place se répartissent les rôles : chacun occupera désormais un poste d'observation particulier et/ou interviewera des catégories différentes des participants au défilé. À l'un, les interviews avec les membres du gouvernement venus assister au défilé depuis la tribune officielle ; à un autre, celles avec les commandants des différentes troupes ; à un troisième, le suivi du départ de François Hollande du Palais de l'Élysée vers les Champs-Élysées, etc. Nombre des acteurs principaux de la cérémonie s'expriment ainsi à travers les interviews des journalistes. D'autres journalistes feront des transmissions en direct, à distance. Ainsi, Louis Bodin est à Toulon, à bord du sous-marin nucléaire d'attaque *Perle*⁷⁰, alors que son collègue Denis Brogniart parle en direct depuis un « aérodrome situé à 40 km de Paris » (à La Ferté-Alais, dans l'Essonne).

Les interviews avec des cadres de l'armée, par exemple, sont précédées par de courtes introductions, effectuées par les journalistes. Toute deux s'attachent surtout à mettre en évidence l'histoire (notamment celle liée à la Grande Guerre) et l'activité actuelle des différents régiments qui s'appêtent à défiler. Ainsi, une journaliste montre au téléspectateur « des défilants très particuliers : le 132^{ème} régiment cynophile ». Elle rappelle alors que « la collaboration entre les chiens et armée commence il y a 100 ans tout juste » : pendant la guerre 14-18, « les chiens ont pris une grande part dans les tranchées, ce sont eux qui allaient chercher les blessés dans ce fameux *no man's land* entre les tranchées où personne ne se risquait ». L'interview qui suit, avec le caporal-chef du régiment, met l'accent sur la période contemporaine (la place du chien dans l'armée contemporaine, les évolutions entre la Grande Guerre et aujourd'hui) et sur les dimensions plus techniques de la collaboration entre soldat et chien (« Comment vous décryptez, comment vous savez qu'il a trouvé quelque chose ? (...) Quelles sont ses réactions, par exemple, quand il tombe sur des explosifs ? »). Cette même trame guide d'autres interviews, comme celle sur le rôle des pigeons-voyageurs pendant la Première Guerre mondiale : « moyen de communication important » ; « il y en a eu 30 000 dans l'armée » ; « ils pouvaient rentrer avec un message pendant la Grande Guerre » ; « pendant la Grande Guerre, chaque unité avait ses pigeons » ; « certains ont sauvé de vie » : « d'autres ont été décorés ». Est aussi précisé que l'armée française maintient aujourd'hui encore une unité colombophile.

Dans d'autres interviews, le passé des unités défilantes est évoqué à travers les batailles remportées lors de la guerre de 14-18. Notons par ailleurs que l'exposition de l'histoire des unités défilantes est l'une des thématiques récurrentes des entretiens et des reportages. De même, le journaliste présent sur l'aérodrome situé dans l'Essonne décrit plusieurs avions dont certains datent de l'époque de la Grande Guerre et s'efforce de retracer ainsi l'histoire « d'un siècle d'avions ». Les temps présents peuvent être évoqués quant à eux par l'exposition des coulisses et de la vie quotidienne d'une unité, comme c'est le cas, par exemple, de la marine nationale française dans le cadre du reportage réalisé par Louis Bodin sur un sous-marin nucléaire d'attaque. Passé et présent d'un régiment se succèdent, inscrivant ainsi le régiment dans une forme de continuité historique.

Les interviews sont relativement courtes. Elles alternent avec des reportages réalisés en amont (qui portent surtout sur l'activité concrète de certaines unités défilantes), de brefs points effectués par les journalistes portant par exemple sur le rituel du 14 juillet (ainsi, un journaliste fait une mise au point « pour les plus jeunes » sur l'historique du 14 juillet ; une autre est faite sur l'organisation traditionnelle de l'espace de la cérémonie), des images d'archives de la Grande Guerre (notons que souvent ce sont trois images que l'on a simultanément à l'écran : l'une avec les journalistes et leurs interlocuteurs, une deuxième avec des images d'archives en noir en blanc, une

autre avec un plan d'ensemble des Champs-Élysées), avec quelques fois des simulations d'actions qui rythment le rituel. Ainsi, deux journalistes descendent les Champs-Élysées, à bord du même type de véhicule que celui à bord duquel, « traditionnellement », le Président de la République descendra quelques minutes plus tard l'avenue. Cette simulation d'une des séquences du rituel républicain du 14 juillet est l'occasion pour les journalistes d'introduire le téléspectateur dans le détail du rituel et de ses séquences. En témoigne l'extrait ci-dessous.

Le président descendra les Champs-Élysées entre 3 et 7 km/heure, vous connaissez la tradition (...) Alors il y a une différence, évidemment, nous nous sommes seuls dans notre véhicule militaire, le chef de l'État sera entouré de 156 gardes républicains, à cheval [L'autre journaliste s'exclame : « Une double escorte ! »] Voilà ! Une double escorte, pour reprendre le terme employé usuellement, il est encagé par ces gardes républicains, et c'est ainsi qu'il va donc descendre les Champs-Élysées (...)

Un mot juste sur le véhicule du chef de l'État qu'on va voir tout à l'heure. C'est un VLRA, véhicule léger de reconnaissance et d'appui [petite plaisanterie entre les deux journalistes sur les « acronymes de l'armée ». « Ah, oui, les acronymes militaires, ils adorent ça ! »]. Et à bord de ce VLRA, il y aura le président de la République, son chef de l'État majeur de l'Armée, ainsi qu'un aide de camp et son chauffeur qui va effectuer cette année, figurez-vous, son 25^{ème} défilé. Il m'a dit qu'il était particulièrement ému parce que son grand-père paternel a été Poilu à Verdun pendant quatre ans.

Les différentes séquences télévisuelles se succèdent avec rapidité, presque sans transition ; certaines interviews sont interrompues pour faire place à d'autres qui apparaissent comme plus urgentes ou plus importantes. Ainsi, l'entrevue qu'Anne-Claire Coudray mène avec le général Charaix, qui commande les forces aériennes stratégiques à bord desquels sont embarquées les armes atomiques, est coupée court quand le Premier ministre, Manuel Valls, arrive à la tribune officielle. La priorité sera accordée à une courte entrevue avec ce dernier, et l'interview précédente sera reprise plus tard. On fait finalement feu de tout bois, séquences proprement télévisuelles et séquences du rituel s'entrechoquent. Les registres s'entremêlent ; la contingence du présent fait régulièrement irruption. Pour ce qui est des interviews avec les membres du gouvernement, elles portent sur des problèmes politiques d'actualité : les moyens actuels de la France pour intervenir militairement en Centrafrique, la menace de suppression des postes dans l'armée, la loi de programmation militaire 2014-2019, les micro-controverses politiques récentes autour de la question de savoir si la France « peut se permettre » de posséder simultanément « deux forces nucléaires » (la force sous-marine et la force de projection aérienne).

Une image à la fois unifiée et idéalisée de l'armée et du soldat émerge à travers ces différentes interviews avec certains des responsables politiques ou avec les cadres de l'armée. Les soldats sont surtout présentés sous l'angle de l'héroïsme, de la bravoure, du sacrifice. Des valeurs de courage, d'engagement, de dévouement animent « le » soldat. Souvent, les savoir-faire dont ce dernier est doté sont mis en avant, par exemple dans le reportage de Louis Bodin sur le sous-marin nucléaire Perle, quand le commandant avance : « Il y a beaucoup d'installations très compliquées à bord, ah, le réacteur nucléaire, les armes, et c'est un milieu assez délicat à maîtriser, donc on a trente métiers à bord et l'équipage est entraîné ». Il souligne ensuite qu'un membre de l'équipage est tenu de jouer plusieurs rôles, et ajoute : « le sous-marinier est un militaire polyvalent ». Mais c'est aussi l'âpreté, la dureté, du métier qui est soulignée. Le temps passé loin des familles par les soldats en mission est par exemple noté dans l'un des reportages sur un régiment en Centrafrique ; un autre reportage s'attelle à mettre en lumière, images à l'appui, les conditions de vie réputées difficiles dans un sous-marin nucléaire (le journaliste insiste sur l'exiguïté à bord du sous-marin, sur le nombre de personnes par mètre carré). L'armée comme institution est inscrite dans la continuité historique. Le passé glorieux est évoqué de manière récurrente, comme nous l'avons vu ; les forces armées ayant joué jadis un grand rôle dans l'histoire de la France, rendant possible, souligne-t-on l'obtention de la liberté. Les commentateurs insistent sur le fait qu'elles continuent de jouer le même rôle de nos jours. Par exemple, l'un des reportages insiste sur la mission de « protection des civils

en danger de mort » que remplissent les soldats. L'un d'eux, filmé, définit sa mission comme étant celle « d'être utile, d'aider la population ». Cette aide peut prendre plusieurs formes : celle de la protection militaire, certes, mais aussi celle de la petite aide au quotidien. Un soldat prénommé Jérôme a été ainsi amené, lors d'une mission militaire, à aider une femme indigène à accoucher d'un petit garçon. Ce dernier portera son nom. On voit alors le soldat Jérôme à l'écran avec le petit garçon dans les bras.

La fonction critique du journalisme ne sera guère réactivée pendant ce type d'interviews, le journaliste contredit très peu son interlocuteur, et l'on a l'impression que, dans ce jour de fête nationale, les questions sont posées de telle sorte qu'elles permettent aux divers acteurs auxquels la parole est donnée de présenter de manière valorisante leur activité et plus généralement la place de l'Armée au sein de la Nation, comme l'attestent ces deux courts extraits d'interview que nous avons retranscrits :

Extrait 1: interview avec le chef d'État-major de l'armée

« *Question : Il va y avoir tout à l'heure des poilus qui défilent et des gens qui rentrent des missions. Qu'est-ce qu'ils ont en commun les poilus et des gens qui rentrent des missions ?*

Réponse : Ecoutez, je crois qu'ils ont des équipements différents, des matériels, des uniformes différents, en réalité ce sont les mêmes, les soldats que vous voyez ici, qui se préparent à défilent, avec les mêmes valeurs : du courage, le désintéressement, le sens du sacrifice au service de la France et je crois que, finalement, ce sont les mêmes motivations. »⁷¹

Extrait 2 : avec un colonel du régiment des Spahis

« *La journaliste : Si c'est un régiment qui porte sur lui cette mémoire de la Grande Guerre, eh bien, c'est celui devant lequel nous nous trouvons maintenant, le régiment de Spahis (...). Spahis veut dire cavalier du matin en turc (...), vous avez été créés en 1914 (...). Expliquez-nous pourquoi vous avez gardé cette tradition ? Des spahis, c'étaient des cavaliers marocains qui portaient ce que vous portez aujourd'hui ?*

Réponse : Nous avons gardé cet héritage (...) qui est la tenue traditionnelle des cavaliers, blanc et bleu, blanc pour le Maroc, rouge pour les autres régiments et bleu à la couleur de la ville de Fès.

Question : Alors, vous n'avez plus de chevaux aujourd'hui ? Qu'est-ce que vous faites ?

Réponse : Donc, le régiment a été maintenant équipé des véhicules blindés, comme tous les régiments de cavalerie, et donc ça lui permet de participer aux missions de l'armée de terre (...).

Question : Cet héritage de spahis, est-ce que ça vous a marqué aussi dans votre esprit, dans votre philosophie, dans ce que vous transmettez à vos soldats ?

Réponse : Oui, bien sûr, le régiment de Spahis, comme vous l'avez dit, a 100 ans, donc c'est à la fois beaucoup, mais pas beaucoup par rapport à d'autres régiments. On en a gardé la fierté des cavaliers marocains, des cavaliers qui étaient intrépides et qui ont fait un parcours extraordinaire tout au long de la Méditerranée, et donc on essaie d'être dignes d'eux (...) Vous avez vu l'étendard du régiment : 14 noms de batailles, 13 citations, c'était un régiment prestigieux et cet héritage nous oblige, et on essaie de faire au mieux. »

Est essentiellement recueilli en interview le point de vue des commandants et hauts responsables de l'armée. Ce sont alors surtout eux qui parlent de la place de l'armée en France aujourd'hui. Quand Louis Bodin réalise un reportage dans le « carré de l'équipage » du sous-marin Perle, il concentre son attention sur les petits détails de la vie quotidienne de l'équipage : la cuisine, le plat du jour, le nombre de personnes par chambre, etc., et le membre de l'équipage qui lui sert de guide ne fait pas de discours généraux sur la place et le rôle de l'armée. Mais les cadres de l'armée ne sont pas les seuls acteurs interviewés à présenter l'armée et les soldats avec ce type de registre. Certains membres du gouvernement soulignent en effet eux aussi cette dimension héroïque et sacrificielle de l'armée. En témoigne l'interview accordée par la Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, Ségolène Royal, qui souligne : « J'ai été élevée dans ce milieu [i.e. militaire : son père et son grand-père étaient militaires, ainsi qu'elle le rappelle plus tôt dans l'entretien] qui transmet des valeurs, des valeurs d'engagement, des valeurs de courage, des

valeurs d'abnégation, ça m'a beaucoup marquée, et ça, je crois que ce sont des valeurs auxquelles les Français doivent adhérer, bien sûr ».

Mais cette catégorie d'acteurs est le plus souvent amenée à souligner la place centrale de la France dans le monde. Ce sont les forces de l'armée qui assurent au pays une centralité, voire une singularité, sur la scène internationale. Le ministre de la Défense insiste ainsi sur ce point lors d'une interview : « La situation du monde est instable, des risques sont partout (...), et il importe que la France, qui a la plus grande armée de l'Europe, tienne son rang, sa responsabilité » ; tout comme le premier ministre indique que « le livre blanc sur la programmation militaire nous permet, et nous sommes l'un des rares pays au monde à pouvoir le faire ainsi, d'être présents dans le cadre des opérations qu'on appelle extérieures, d'assumer notre rang de grande puissance militaire et diplomatique, d'être présents en Centrafrique, au Liban, au Mali »⁷².

Au-delà des discours, le défilé militaire du 14 juillet remplit un rôle similaire : donner à voir le courage des soldats, mais aussi manifester la force de l'armée française. Les images du défilé en témoignent. Mais on peut aussi penser aussi ici aux réactions suscitées en juillet 2011 par la déclaration d'Eva Joly, alors candidate à l'élection présidentielle : « J'ai rêvé que nous puissions remplacer ce défilé [militaire] par un défilé citoyen où nous verrions les enfants des écoles, où nous verrions les étudiants, où nous verrions aussi les seniors défiler dans le bonheur d'être ensemble, de fêter les valeurs qui nous réunissent ». Le premier ministre de l'époque, François Fillon, avait réagi : « Je pense que cette dame n'a pas une culture très ancienne des traditions françaises, des valeurs françaises, de l'histoire française. (...) Si chaque année nous rendons hommage à nos forces armées le jour de la fête nationale, c'est parce que nous rendons hommage à une institution qui assure la défense des valeurs de la République française, de la liberté, de la fraternité, de l'égalité ». Henri Guaino, conseiller de Nicolas Sarkozy, avait défendu le premier ministre, assez attaqué à gauche (sans que les responsables politiques de gauche ne défendent pour autant l'idée d'Eva Joly, mais en raison des références de François Fillon à son identité insuffisamment française) : « Je trouve cela pathétique (...) dire ce qu'elle a dit, c'est pour moi profondément une insulte à tous ceux qui depuis des siècles meurent pour ce pays, pour ses valeurs, pour sa liberté. (...) Elle rêve, comme beaucoup de militants de son parti, de ce monde aseptisé et sans guerre dans lequel on a totalement occulté la dimension tragique de l'Histoire, je pense que c'est parfaitement irresponsable, parfaitement inconscient »⁷³.

Pour conclure, on peut avancer que, dans cette séquence télévisuelle qui précède le défilé, les journalistes s'emploient à donner aux téléspectateurs, à travers diverses petites mises en scène, courts entretiens, brefs points historiques ou liés à l'actualité de l'activité militaire, des clés de compréhension pour qu'ils puissent « lire » le défilé qui suivra. En outre, ils offrent une tribune aux généraux, commandants de l'armée et aux responsables politiques pour « cadrer symboliquement »⁷⁴ l'événement, pour donner du sens à la situation. C'est la raison pour laquelle nous pensons que cette séquence télévisuelle préalable fait désormais partie intégrante du dispositif cérémoniel, même s'il reste à mesurer l'impact qu'elle a sur le public téléspectateur.

2. À travers le rituel : quelles articulations concrètes entre mémoire de la nation française, mémoires nationales et commémoration internationale de la Grande Guerre ?

*« En cette année de forte actualité mémorielle, le Président de la République a souhaité faire du 14 Juillet le point central de la mémoire du centenaire de la Grande Guerre. Le défilé que vous découvrirez cette année s'est donc très largement organisé autour de la mémoire des nations qui ont, par des combattants comme par des travailleurs, participé à ce conflit. Ce sont 80 nations qui ont été conviées à prendre part aux manifestations ».*⁷⁵

La curiosité éveillée par la lecture de la présentation succincte de ce 14 juillet 2014 est celle des modes concrets d'articulation, dans le cadre d'un même événement, de deux historicités : celle de la mémoire nationale française et celle des mémoires nationales de la Grande Guerre. Comment le rituel de la fête nationale française, pratique très codifiée, est-il retravaillé afin de faire une place à une commémoration internationale de la Première Guerre mondiale ? Une autre question qui vient à l'esprit porte sur la façon dont les mémoires nationales de la guerre de différents pays, que les chercheurs décrivent comme très diverses⁷⁶, sont articulées au concret dans le cadre d'une même cérémonie commémorative.

Le rituel de ce 14 juillet débute par les séquences consacrées, qui se sont encore affirmées, consolidées, en particulier dans les années 1980 : mise en place, inspection des troupes ; arrivée du président de la République avenue Friedland, accueil par le chef d'état-major des armées, honneurs, accueil etc. Comme l'écrit Marc Abélès à propos d'autres rituels républicains, « l'action principale » de chaque séquence est morcelée en « une multiplicité de gestes » et micro-actions⁷⁷. L'encadré suivant, extrait d'un document mis à disposition par les organisateurs à la presse, met bien en lumière ce morcèlement d'une séquence.

Extrait du *Guide du journaliste*, 14 juillet 2014

DÉROULEMENT DES HONNEURS RENDUS AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le Président de la République descend du premier VLRA, suivi par le CEMA.

Il est accueilli par le Premier ministre, par le ministre de la Défense, par le secrétaire d'État aux Anciens combattants et à la Mémoire et par le chef d'état-major particulier de la Présidence de la République.

Le GMP descend du second VLRA et rejoint le Président de la République.

La fanfare du régiment de cavalerie de la garde républicaine arrête de jouer.

Le Président de la République se dirige vers le drapeau du 1^{er} RI de la garde républicaine.

La musique joue Aux Champs pendant le déplacement, La Marseillaise lorsque les autorités ont rejoint leurs emplacements.

Le drapeau s'incline à l'horizontale.

Le Président de la République passe le détachement d'honneur en revue.

La musique joue la Marche de la garde consulaire à Marengo.

En fin de revue, le Président de la République se retourne pour recevoir le salut du chef de corps du 1^{er} RI de la garde républicaine.

Le Président de la République gagne la tribune officielle.

On peut reprendre ici l'analyse que fait Abélès : « Cet ensemble de micro-séquences qui s'enchaînent sans interruption confèrent au rituel politique une tonalité très particulière. (...) La tonalité des cérémonies se déroule cependant en marge de la vie concrète, dans un temps séparé qui dessine une sorte de parenthèse, tant par rapport aux préoccupations quotidiennes des participants qu'en égard aux soucis du gouvernement qu'on attribue généralement au Président de la République. Ce contraste entre le temps du rituel et la conjoncture générale où il s'inscrit est en effet une condition indispensable à la mise en place du "piège à pensée". Tous les participants abandonnent pour quelques heures leurs activités ordinaires »⁷⁸.

Ces séquences introductives, sont suivies par celles qui composent le défilé militaire. Cette année, d'une cinquantaine de minutes, il est encadré, on l'a vu dans les débats sur les préparatifs analysés dans la première partie de cet article, par deux « animations », d'un quart d'heure chacune,

auxquelles participent des représentants militaires et civiles de différents pays belligérants pendant la Grande Guerre⁷⁹. Ces trois séquences sont suivies par le président, les membres du gouvernement français et des représentants de l'ensemble des pays belligérants depuis une tribune officielle installée place de la Concorde.

***La tribune officielle et la place de la Concorde, 14 juillet 2014
(© Paula Cossart et Mihaela Hainagiu)***



La distribution des places au sein de cette tribune est elle-même, bien entendu, codifiée : le Président français, le plus haut dignitaire de l'État, est le seul à disposer d'une chaise avec accoudoirs ; il est entouré par le Président du Sénat et par le Premier ministre ; aux premiers rangs sont assis, outre le Président de l'Assemblée Nationale, les représentants des pays invités aux cérémonies – les ministres français étant quant à eux relégués au dernier rang.

Chronologie du défilé⁸⁰

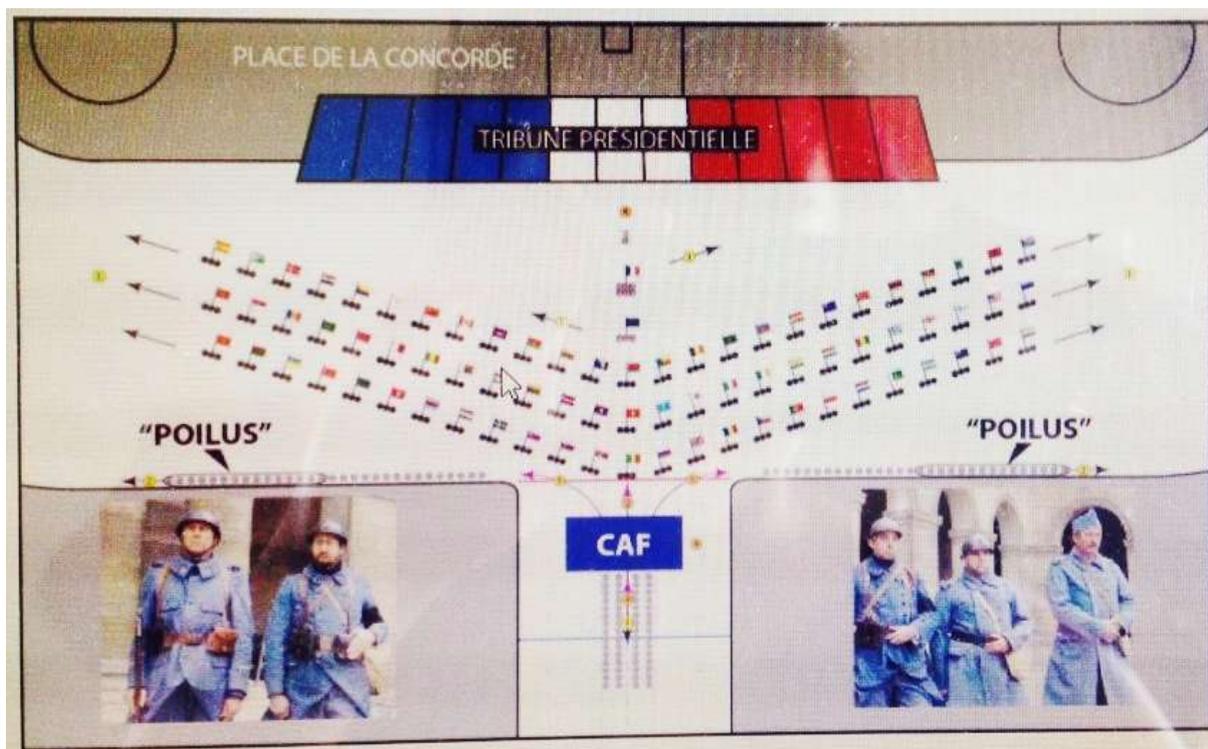
- 9h10 : fin de la mise en place des troupes à pied et motorisées sur le site Étoile / Champs-Élysées
- 9h20 : inspection des troupes par les officiers généraux commandant les défilés à pied et motorisé.
- 9h45 : mise en place des détachements d'honneur de la Garde républicaine, place de l'Étoile et place de la Concorde.
- 10h : arrivée du Président de la République avenue de Friedland. Accueil par le général d'armée Pierre de Villiers, chef d'état-major des armées, et le général de corps d'armée Hervé Charpentier, gouverneur militaire de Paris. Revue des troupes.
- 10h15 : honneurs rendus au Président de la République, place de la Concorde par le 1er régiment d'infanterie de la Garde républicaine. Accueil par le Premier ministre, M. Manuel Valls, le ministre de la Défense, M. Jean-Yves Le Drian, le secrétaire d'État aux Anciens combattants et à la mémoire, M. Kader Arif et le chef d'état-major particulier du Président de la République, le général d'armée Benoît Puga.
- 10h20 : Animation d'ouverture

- 10h40 : défilé aérien d'ouverture commandé par le général de corps aérien Thierry Caspar-Fille-Lambie, commandant de la défense aérienne et des opérations aériennes.
- 10h45 : défilé des troupes à pied commandé par le général de brigade Henry Bazin, général adjoint engagements auprès du gouverneur militaire de Paris.
- 11h28 : début du défilé voilures tournantes commandé par le général de corps aérien Thierry Caspar-Fille-Lambie
- 11h35 : défilé des troupes motorisées commandé par le général de division Marcel Druart, commandant l'état-major de force n°1.
- 11h40 : défilé des troupes montées.
- 11h45 : animation de clôture
- 12h : départ du Président de la République.

Le défilé militaire, décomposé en cinq parties distinctes (un défilé aérien, un défilé des troupes à pied, un défilé des troupes motorisées, un défilé des hélicoptères et un défilé des chevaux⁸¹), s'inscrit résolument dans l'historicité de la Nation française et dans la filiation avec les 14 juillet précédents. Il est conçu comme « un rendez-vous de la France avec son armée et avec son histoire »⁸². La Grande Guerre est symboliquement évoquée dans le cadre du défilé : « la plupart des unités de l'armée de terre portent dans les plis de leur drapeau les noms de batailles dans lesquelles se sont illustrés leurs anciens sur les champs de bataille de la Marne, d'Artois, des Flandres, de Verdun, au Chemin des Dames, dans les Vosges »⁸³. Quoique annoncée comme le fil rouge du défilé, la commémoration des 100 ans de la guerre de 14-18 n'en sera pour autant pas l'unique thème de commémoration : « les 80 ans de l'armée de l'air, les 60 ans de l'aviation légère de l'armée de terre ou encore les 50 ans des forces aériennes stratégiques » sont également évoqués⁸⁴. De même, si « les unités défilantes qui se sont illustrées pendant la Grande Guerre »⁸⁵ apparaissent au cœur de ce défilé, les unités qui se sont engagées dans des combats actuels sont également mises à l'honneur : « l'engagement français dans le cadre de l'opération Sangaris (République Centrafricaine), la fin progressive de la présence française en Afghanistan, avec le désengagement de l'hôpital militaire de campagne de Kaboul seront également au cœur du défilé »⁸⁶.

Les animations d'ouverture et de clôture du défilé militaire – inédites pour un 14 juillet – s'inscrivent quant à elles en plein dans la commémoration de la guerre de 14-18 et dans la dimension internationale de cette commémoration. Une ligne de partage entre le national et l'international semble être à l'œuvre dans le programme de la cérémonie officielle. La première animation est intitulée « La parade des emblèmes ».

*Schéma de la parade des emblèmes
(source : Dossier de presse du 14 juillet de l'Elysée⁸⁷)*



Trois militaires – les porte-drapeaux et leur garde – originaires des 80 nations qui ont eu des soldats ou des travailleurs engagés dans la Grande Guerre défilent jusqu'à la place de la Concorde, devant la tribune officielle, hissant le drapeau de leur pays. La parade est ouverte par le drapeau français, suivi du drapeau de l'Union Européenne, et par les drapeaux des autres pays par ordre alphabétique. Ils sont encadrés par deux rangées de militaires représentant des « Poilus » de la Grande Guerre en uniforme et équipements d'époque. Une sonnerie aux emblèmes de la Concorde spécialement créée à cette occasion est interprétée, tout comme deux chants de « Poilus » (*La Madelon*⁸⁸ et *Le Chant du Départ*⁸⁹) – d'après la presse, ce serait une volonté du président Hollande⁹⁰ – et à la fin l'hymne national français. Rappelons qu'au cours des longues années de conflit, les chansons ont été très présentes aussi bien sur le front qu'à l'arrière. En particulier les paroles du *Chant du Départ* (reproduites ci-dessous) ont un fort accent cocardier, qui peut rendre étonnant son choix pour cette cérémonie. Mais cela s'intègre de fait assez bien avec le constat que cette cérémonie de 2014 célèbre, en dépit de son message de paix, et de son ouverture aux autres pays, la grandeur de la nation française.

Quand Madelon

Pour le repos, le plaisir du militaire
Il est là-bas à deux pas de la forêt
Une maison aux murs tout couverts de lierre
Aux tourlouroux, c'est le nom du cabaret
La servante est jeune et gentille
Légère comme un papillon
Comme son vin, son œil pétille
Nous l'appelons la Madelon

Nous en rêvons la nuit, nous y pensons le jour,
Ce n'est que Madelon, mais pour nous c'est l'amour.

Quand Madelon vient nous servir à boire
Sous la tonnelle, on frôle son jupon
Et chacun lui raconte une histoire
Une histoire à sa façon
La Madelon pour nous n'est pas sévère
Quand on lui prend la taille ou le menton
Elle rit, c'est tout le mal qu'elle sait faire
Madelon, Madelon, Madelon !

Nous avons tous au pays une payse
Qui nous attend et que l'on épousera
Mais elle est loin, bien trop loin pour qu'on lui dise
Ce qu'on fera quand la Classe rentrera.
En comptant les jours, on soupire
Et quand le temps nous semble long
Tout ce qu'on ne peut pas lui dire
On va le dire à Madelon.
On l'embrass' dans les coins, elle dit : Veux-tu finir...
On s' figure que c'est l'autr', ça nous fait bien plaisir

Quand Madelon vient nous servir à boire
Sous la tonnelle, on frôle son jupon
Et chacun lui raconte une histoire
Une histoire à sa façon
La Madelon pour nous n'est pas sévère
Quand on lui prend la taille ou le menton
Elle rit, c'est tout le mal qu'elle sait faire
Madelon, Madelon, Madelon !

Un caporal, en képi de fantaisie
S'en fut trouver Madelon un beau matin
Et, fou d'amour, lui dit qu'elle était jolie
Et qu'il venait pour lui demander sa main
La Madelon, pas bête en somme
Lui répondit en souriant:
Et pourquoi prendrais-je un seul homme
Quand j'aime tout un régiment ?
Tes amis vont venir, tu n'auras pas ma main
J'en ai bien trop besoin pour leur verser du vin !

Quand Madelon vient nous servir à boire
Sous la tonnelle, on frôle son jupon
Et chacun lui raconte une histoire
Une histoire à sa façon
La Madelon pour nous n'est pas sévère
Quand on lui prend la taille ou le menton
Elle rit, c'est tout le mal qu'elle sait faire
Madelon, Madelon, Madelon !

Le chant du Départ

I

La victoire en chantant
Nous ouvre la barrière
La liberté guide nos pas
Et du Nord au Midi
La trompette guerrière
A sonné l'heure des combats.
Tremblez ennemis de la France,
Rois ivres de sang et d'orgueil.
Le peuple souverain s'avance :
Tyrans descendez au cercueil.

Refrain :

La république nous appelle,
Sachons vaincre ou sachons périr;
Un Français doit vivre pour elle,
Pour elle un Français doit mourir.
Un Français doit vivre pour elle,
Pour elle un Français doit mourir.

II

De nos yeux maternels
Ne craignez pas les larmes;
Loin de nous les lâches douleurs !
Nous devons triompher
Quand vous prenez les armes,
Nous vous avons donné la vie
Guerriers, elle n'est plus à vous;
Tous nos jours sont à la patrie,
Elle est votre mère avant nous

III

Que le fer paternel arme la main des braves;
Songez à nous au champs de Mars;
Consacrez dans le sang des Rois et des esclaves
Le fer béni par nos vieillards,
Et, rapportant sous la chaumière
Des blessures et des vertus,
Venez fermer notre paupière
Quand les tyrans ne seront plus.

IV

De Bara, de Viala le sort nous fait envie:
Ils sont morts mais ils ont vaincu.
Le lâche accablé d'ans n'a pas connu la vie;
Qui meurt pour le peuple a vécu.
Vous êtes vaillants, nous le sommes;
Guidez-nous contre les tyrans;

Les républicains sont des hommes,
Les esclaves sont des enfants

V

Partez, vaillants époux ! Les combats sont vos fêtes
Partez, modèles des guerriers !
Nous cueillerons des fleurs pour en ceindre vos têtes,
Nos mains tresserons vos lauriers
Et, si le temple de Mémoire
S'ouvrait à nos mânes vainqueurs,
Nos voix chanteront votre gloire,
Nos flancs porteront vos vengeurs.

VI

Et nous, sœurs des héros; nous, qui de l'hyménée
Ignorons les aimables nœuds,
Si, pour s'unir un jour à notre destinée,
Les citoyens forment des vœux,
Qu'ils reviennent dans nos murailles
Beaux de gloire et de liberté,
Et que leur sang ans les batailles
ait coulé pour l'égalité.

VII

Sur le fer, devant Dieu, nous jurons à nos pères,
A nos épouses, à nos sœurs,
A nos représentants, à nos fils à nos mères
D'anéantir les oppresseurs.
En tous lieux, dans la nuit profonde
Plongeant l'infâme royauté,
Les Français donneront au monde
Et la paix et la liberté

La séquence réunit donc les nations anciennement belligérantes pour souligner la dimension mondiale de la guerre de 14-18, tout comme, en filigrane, le fait qu'elle fut principalement un affrontement de nations (dont les contours étatiques ont évolué depuis). Les appartenances nationales sont ici signifiées à la fois par le drapeau – un des principaux éléments identitaires au cœur du processus de construction d'une nation⁹¹ – mais aussi par les uniformes militaires et le style de procession propre à chaque tradition militaire nationale.

*Ouverture du défilé avec des soldats habillés en Poilu et la parade des drapeaux
(Photo Alain Jocard. AFP)⁹²*



Il est à noter alors ici que l'approche de l'histoire de la Grande Guerre strictement centrée sur la France, voire sur le front occidental, qui fut longtemps dominante chez les historiens⁹³, mais aussi chez les politiques, est abandonnée dans ce tableau de la parade des emblèmes, au profit d'une approche plus globale du conflit. Il n'est pas absurde de penser que ce décentrage du regard soit redevable à l'investissement d'une fraction d'historiens universitaires dans le comité scientifique de la Mission du Centenaire et au rôle de son président, Antoine Prost. Nous l'avons souligné, la dimension mondiale du conflit fait figure de « remarque générale » de première importance dans l'analyse que ce dernier livre du programme commémoratif mis sur pied par la Mission du Centenaire. En tout état de cause, ce décentrage est frontalement revendiqué par les élites politiques et militaires en charge du défilé du 14 juillet 2014, comme l'atteste par exemple l'entretien que le gouverneur militaire de Paris, l'un des organisateurs du défilé, accorde le 10 juillet 2014 à la radio RTL⁹⁴. En témoigne l'extrait suivant de cet entretien :

« Question de l'animateur : Alors placé sous le signe du Centenaire... et pourtant je n'ai pas vu dans le défilé de brigade franco-allemande qui va défiler comme cela a été parfois le cas sur les Champs Élysées. Ça aurait été pourtant symbolique, non ?

Réponse: Eh bien, elle défilait l'année dernière ou il y a deux ans, la Brigade franco-allemande. Non, le Président a souhaité montrer aussi le caractère mondial de ce conflit, de cette conflagration, et donc c'est plus de 80 nations qui sont invitées, les Allemands comme les autres, les anciens ennemis comme les amis de maintenant ».

Soulignons par ailleurs que les journalistes de TF1 qui introduisent le défilé pour les téléspectateurs soulignent à plusieurs reprises et d'entrée de jeu qu'il s'agissait d'un « conflit planétaire ». Cependant, si la représentation de la dimension mondiale de la Grande Guerre apparaît clairement dans le rituel du 14 juillet et dans une partie de ses commentaires, rien dans la mise en scène de cette première animation n'indique vraiment le différentiel de participation de ces 80 (désormais) nations et armées à la guerre de 14-18. Défilant par ordre alphabétique, c'est un peu comme si elles avaient participé de la même façon, sans distinction aucune, à ce conflit mondial (ce qui est contredit par les historiens qui s'emploient à tirer au clair la diversité des modes de participation des pays à la guerre

de 14-18) : mais sans doute cela aurait-il été impossible et très diplomatiquement risqué à mettre en œuvre de manière scénographique.

La dimension mondiale du conflit est également mise en avant dans le cadre de l'animation de clôture déjà évoquée, mise en scène par José Montalvo, metteur en scène du Théâtre national de Chaillot. 250 jeunes originaires d'anciens pays belligérants exécutent une chorégraphie. Après les militaires, ce sont donc les civils du monde entier qui traduisent cette dimension mondiale du conflit, comme pour indiquer que ce ne fut pas uniquement l'armée, mais toute la société qui joua un rôle déterminant dans l'issue de la Grande Guerre. Si la documentation officielle sur le 14 juillet et les interviews des organisateurs officiels indiquent qu'il s'agit des jeunes de nationalités différentes (originaires des anciens pays belligérants, filles et garçons – la place des femmes est à souligner ici), aucun signe extérieur ne vient pourtant attester de l'appartenance nationale des participants, comme c'était le cas lors de la première animation quand, on l'a vu, l'uniforme militaire, les styles nationaux de défilé et les drapeaux inscrivaient nettement les participants sur une carte des nations. Les habits identiques (en blanc, noir et gris), le port des mêmes symboles (un ruban blanc accroché au poignet et une colombe blanche à la main), l'exécution d'une même chorégraphie (notamment lors des deux derniers tableaux), le lâché simultané des colombes à la fin de la chorégraphie, l'union des voix en un seul cri collectif final, tout porte en effet à croire que ces jeunes sont ici appelés à incarner une jeunesse mondiale, sorte d'entité collective sans frontières nationales, sans clivages, personnifiant l'avenir et l'espoir, et non pas des nationaux et encore moins des individus socialement différenciés.

Le lâcher de colombes final du défilé (Reuters)



L'animation, qui se déroule devant la tribune officielle place de la Concorde, est composée de quatre "tableaux vivants" au cours desquels se tisse progressivement une trame narrative.

Animation de clôture⁹⁵

- **Premier temps**
A la mémoire des disparus, figurée par des étoiles au sol ;
- **Deuxième temps**
La reconstruction de la vie, la richesse et la diversité des êtres, représentées par la composition d'un « arbre d'humanité » ;
- **Troisième temps**
L'écoute de soi et des autres, une harmonie matérialisée par une danse de type sardane entre tous les jeunes ;

- **Quatrième temps**

La liberté au monde, à l'humanité, à l'existence, symbolisée par un envol immémorial de colombes.

Au temps du recueillement devant les morts qui se sont jadis sacrifiés pour la patrie, on cherche à faire succéder ainsi le temps de la régénération, le temps de la réconciliation et enfin le temps de la paix, symbolisé en particulier par l'envol des colombes. Comme si, au fil des tableaux, un récit du cours même de l'Histoire se construisait progressivement : le passé fait de guerre et de tragédie, qui a engendré la mort et la division des pays, serait progressivement laissé derrière ; un ordre politique mondial émergerait progressivement, à travers d'abord une reconstruction de la vie, ensuite une écoute de soi et d'autrui, un monde pacifié où les nations anciennement belligérantes seraient unies autour de ce même idéal politique qui advient enfin.

On le voit, l'image d'une unité idéalisée à la fois de la nation française et des nations anciennement belligérantes est censée se cristalliser ici. Même si l'historicité de la nation est clairement distinguée de l'historicité de la Grande Guerre, celle des nations qui se sont affrontées, par un découpage clair des séquences qui composent le rituel de ce 14 juillet particulier, le contenu, les significations qui sont attachées aux deux par l'État sont semblables, comme si une forme de transfert du contenu et des significations du 14 juillet français, où classiquement la nation unie se met en scène, s'était opéré vers le contenu et les significations des mémoires de la Grande Guerre. Tout, ou presque, se passe comme si les conflits politiques actuels entre pays ou bien la dissemblance des mémoires nationales sur la Grande Guerre dont parlent les historiens devaient disparaître le temps du rituel, ce temps « séparé » de la contingence du présent⁹⁶. Ré-enchanter le roman national et international : tel semble avoir été l'enjeu politique de ce récit du 14 juillet 2014.

Conclusion

Le 14 juillet 2014 est donc pris entre événement et répétition. En nous intéressant ici à la façon dont la commémoration a été conçue, dans l'espace des possibles dessiné notamment par les 14 juillet du passé, puis en observant ce qu'il en a été le jour-même, nous avons laissé de côté une question délicate, celle des « effets » de la fête sur le public, celle des images de liesse. Il y aurait là une autre étude à faire, qui aurait bien évidemment beaucoup à tirer des enseignements des nombreux travaux de Nicolas Mariot sur ce sur quoi repose et ce qu'implique « la reconnaissance savante de l'efficacité intégrative des rassemblements »⁹⁷. Nous avons voulu suggérer, qu'en dépit de quelques ajustements liés à cette commémoration particulière du centenaire de la Grande Guerre, la marge de manœuvre des décideurs et organisateurs est limitée. Ceci sans doute, peut-on imaginer en s'inspirant des analyses de Nicolas Mariot, parce que c'est cette constance (on pense en particulier au défilé militaire) qui rend la cérémonie du 14 juillet reconnaissable, attractive pour le public, permet de prédire les manifestations d'enthousiasme, et en cela fait que la journée a une forte probabilité d'être « réussie »⁹⁸.

« Avec environ deux cent mille spectateurs présents, le défilé du 14 juillet 2009 est une belle réussite. Telle une opération militaire de grande envergure, la parade s'est déroulée sans la moindre fausse note. La délégation indienne, invité d'honneur, a ouvert le bal, tandis que l'Armée de l'Air, pour son 75ème anniversaire, déployait Rafale, Mirage et autres Alpha Jet. Après le défilé sur les Champs-Élysées, différents sites parisiens ont organisé l'accueil des soldats par les Franciliens. Sur la place des Invalides, ou entre les Ponts de la Concorde et Alexandre III, tout a été mis en œuvre pour assurer la cohésion nationale, en ce jour de fête républicaine », lit-on sur le site du Ministère de la Défense⁹⁹. La journée semble en effet s'être déroulée comme prévu, sans accrocs ni fausses notes.

Il y avait sans doute quelque paradoxe à chercher à créer un « événement » dans un rituel. Pourtant, ce paradoxe n'est qu'apparent : la mobilisation des routines organisationnelles, et la « répétition générale » du défilé qui s'est opérée depuis des décennies d'existence de ces défilés du 14 juillet semblent condamner, comme par avance, toute tentative d'innover et de transformer un nouveau défilé en défilé où il y aurait « du nouveau ». Or, précisément parce que le rituel est codifié, les écarts, les déplacements du protocole et de l'ordonnancement général ne peuvent que faire l'objet d'intenses négociations et reposer sur d'importants discours de justification (fournis, ici, par les sciences historiques) : ces déplacements dans le défilés sont, sans ambiguïté, perçus par ceux qui en sont les spécialistes, que cela soit les fonctionnaires des Ministères ou les « amateurs » du défilé. Les écarts aux codes qui n'apparaissent que faibles au néophyte n'échappent pas au regard de ceux disposant des savoirs spécialisés voient sous les routines le singulier et l'événement, et cela d'autant moins, que tout déplacement peut valoir atteinte à l'étiquette et aux droits de préséance établis (et donc défendus). Si l'on regarde pour clore notre analyse ce qui se dit de ce 14 juillet dans la presse, un premier constat s'impose : les journaux accordent une place relativement limitée à cette célébration et commémoration dans leurs pages du lendemain.

Sans doute l'effet de routine n'a-t-il pas été suffisamment bousculé par la programmation finalement choisie afin que les journalistes s'y intéressent ? Malheureusement, les services de l'Élysée, que nous avons réussi à contacter le 22 juillet, n'ont pas constitué de dossier de presse – communicable du moins – sur le thème de la réception de cette journée. Les commentaires, lorsqu'ils existent donc, que nous avons pu trouver dans la presse consultée (au niveau national – notamment via l'agrégateur de presse « Europress », ou directement dans les journaux qui n'y sont pas référencés), se focalisent sur l'interview télévisée du Président et parlent peu de la commémoration. Indice en soi d'un échec de l'opération ou signe simplement d'un manque d'intérêt face aux rituels de la République, aussi importants soient-ils ? Difficile de trancher. Si tout le texte est bien loin d'être aussi positif – le ton un peu narquois n'échappe pas non plus au lecteur – on retiendra quand même ces quelques phrases de l'éditorial de Laurent Joffrin dans l'édition de *Libération* du 15 juillet : « François Hollande aime les commémorations. Elles lui rendent un peu de cette dimension d'homme d'État qu'on lui dénie, souvent à tort. (...) Il a (...) maîtrisé l'exercice rituel du 14 juillet ». *Le Figaro*, dont la position politique rend les propos peu surprenants, commence un article du 15 juillet par ces phrases : « Les militaires ont défilé, la patrouille de France a survolé les Champs-Élysées et François Hollande a parlé. Un 14 Juillet ordinaire donc pour des propos présidentiels à l'avenant, sans surprises ni beaucoup de relief », parlant plus loin d'un exercice convenu ». Il ne nous revient pas de nous prononcer.

Paula Cossart
Maître de conférences en sociologie
Université Charles de Gaulle – Lille III
Membre de l'Institut Universitaire de France

Mihaela Hainagiu
Doctorante en sociologie
Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris
Institut de Recherche Interdisciplinaire sur les Enjeux Sociaux (IRIS) -
CMH-Equipe Enquêtes, Terrains, Théories



NOTES

¹ Nous tenons à remercier vivement pour leurs relectures attentives et conseils Jean-Paul Barrière, Claudina Cossart, Lucian Dumitru Daramus, Karim Fertikh, Emmanuel Fureix, Samuel Hayat, Nicolas Offenstadt, Gwénola Ricordeau et Emmanuel Taïeb.

² A. Loez et N. Offenstadt, « Les enjeux historiens d'un centenaire : la Grande Guerre », dans C. Granger (dir.), *À quoi pensent les historiens ? Faire de l'histoire au XXI^e siècle*, Autrement, 2013.

³ S. Hazareesingh, « Préface » à : R. Dalisson, *Célébrer la nation. Les fêtes nationales en France de 1789 à nos jours*, Nouveau Monde Éditions, 2009.

⁴ R. Dalisson, *Les guerres et la mémoire*, CNRS Éditions, 2013.

⁵ On renverra ici à : O. Ihl, *La Fête républicaine*, Gallimard, 1996. On trouve aussi des éléments de réflexion dans : M. Ozouf, *La fête révolutionnaire, 1789-1799*, Gallimard, 1976.

⁶ M. Agulhon, *Le cercle dans la France bourgeoise*, A. Colin, 1977.

⁷ T. Wieder, « Généalogie heurtée d'un "événement majeur" », *Le Débat*, 2013/4, n° 176.

⁸ J.-N. Jeanneney, *La Grande Guerre. Si loin, si proche. Réflexions sur un centenaire*, Seuil, 2013.

⁹ Voir Paula Cossart, Mihaela Hainagiu, « Productions profanes de narrations à visée historique, Le temps des manifestations populaires du 14 juillet 2014, observé à travers le "bivouac du Poilu" », en ligne sur le site de l'Observatoire du Centenaire, Université Paris 1, septembre 2014

¹⁰ Voir notamment : J. Lalouette, *Jour de fête, jours fériés et fêtes légales dans le France contemporaine*, Tallandier, 2010.

¹¹ R. Dalisson, *Célébrer la nation*, *op. cit.*

¹² C'est depuis 1980 que les Champs-Élysées redeviennent et semblent définitivement s'affirmer comme le cadre du défilé du matin.

¹³ Voir notamment : J. Lalouette, *Jour de fête, jours fériés et fêtes légales dans le France contemporaine*, *op. cit.*

¹⁴ R. Sanson, *Les 14 juillet, fête et conscience nationale, 1789-1975*, Flammarion, 1976.

¹⁵ C. Amalvi, « Le 14-Juillet. Du *Dies irae* à Jour de fête », dans P. Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, t. 1, Gallimard, 1997

¹⁶ R. Sanson, *Les 14 juillet, fête et conscience nationale, 1789-1975*, *op. cit.*. Nicolas Mariot le souligne bien aussi, sur la question des « fêtes en marge », à propos des voyages présidentiels. Voir notamment : *Bains de foule. Les voyages présidentiels en province, 1888-2002*, Belin, 2006.

¹⁷ « Les "14 juillet" emblématiques : 1880, 1890, 1919, 1945... », http://archives.gouvernement.fr/fillon_version2/gouvernement/les-14-juillet-emblématiques-1880-1890-1919-1945.html (accès le 30/6/14). On retrouve un texte similaire sur un autre site officiel : <http://www.france.fr/institutions-et-valeurs/les-premiers-11-novembre-au-lendemain-de-la-grande-guerre.html> (accès le 29/7/14).

¹⁸ Pour ces deux citations, voir : A. Becker, « Du 14 juillet 1919 au 11 novembre 1920. Mort, où est ta victoire ? », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, n° 49, janvier-mars 1996.

¹⁹ R. Sanson, *Les 14 juillet, fête et conscience nationale, 1789-1975*, *op. cit.*

²⁰ *Ibid.*

²¹ Voir entre autres : P. Garcia, *Le Bicentenaire de la Révolution Française. Pratiques sociales d'une commémoration*, CNRS Éditions, 2000.

²² J.-N. Jeanneney, *La République a besoin d'Histoire*, Seuil, 2000.

²³ Delphine Deschaux-Beaume, *De l'Eurocorps à une armée européenne ? Pour une sociologie historique de la Politique européenne de sécurité et de défense (1991-2007)*, Thèse de doctorat en science politique sous la direction d'Olivier Ihl, Institut d'études politiques de Grenoble, décembre 2008, p. 140 ;

²⁴ <http://centenaire.org/fr/commemorer-la-grande-guerre-rapport-joseph-zimet-septembre-2011> (accès le 23/6/14).

²⁵ Il a notamment commencé un doctorat d'histoire sous la direction d'Olivier Wieviorka, à l'Université de Paris X, en 2004 (« Jacques bingen : français, juif, résistant ») : <http://www.theses.fr/s15905> (accès le 29/7/14).

²⁶ Cf. données de sa page sur le site officiel de la Mission du Centenaire : <http://centenaire.org/fr/biographie-de-joseph-zimet> (accès le 18/7/14). Voir aussi : <http://www.histoire.presse.fr/actualite/portraits/le-centenaire-de-joseph-zimet-01-11-2011-39280> (accès le 30/7/14).

²⁷ Lettre du Président de la République, Paris, le 23 mars 2011. Reproduite dans : <http://centenaire.org/fr/commemorer-la-grande-guerre-rapport-joseph-zimet-septembre-2011> (accès le 23/6/14).

²⁸ T. Wieder, « Généalogie heurtée d'un "événement majeur" », *op. cit.*

²⁹ Pour rédiger le rapport, Joseph Zimet s'est appuyé sur l'expertise de nombreuses personnes qu'il a auditionnées ou consultées. Ces dernières sont issues de mondes sociaux contrastés : à la fois politiques, historiens, photographes, personnes des administrations des musées, etc., tel qu'on peut le constater en analysant la liste indiquée à la fin du rapport.

³⁰ Voir, notamment : P. Pierson, « Increasing Returns, Path Dependence, and the Study of Politics », *American Political Science Review*, 94 (2), 2000, pp. 251-267 ; I. Greener, « The Potential of Path Dependence in Political Studies », *Politics*, 25 (1), 2005, pp. 62-72.

³¹ S. Barcellini, « Au croisement de deux cycles mémoriels », *Le Débat*, 2013/4, n° 176. Ce dernier est conseiller dans Mission interministérielle des anniversaires de deux guerres mondiales créée en novembre 2012 – nous y reviendrons.

³² D. Méreuze, « ROYAL DE LUXE, compagnie théâtrale », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 20 juillet 2014 : Sur la reconnaissance publique des arts de la rue, voir aussi : E. Wallon, « ARTS DE LA RUE », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 20 juillet 2014. URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/arts-de-la-rue/>

³³ Voir entre autres : André Loez, « GUERRE MONDIALE (PREMIÈRE) - Mémoires et débats », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 6 juillet 2014. URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/guerre-mondiale-premiere-memoires-et-debats/>

³⁴ A. Prost, « Commémorer sans travestir. La guerre de 1914-1918 comme grand événement », *Le Débat*, 2013/4, no. 76.

³⁵ http://centenaire.org/sites/default/files/references-files/analyse_programme_commemoratif_cs.pdf

³⁶ Des questions potentiellement conflictuelles sont mises en avant par les historiens : notamment celle des mutineries. Mais ils semblent laisser entendre que ce sera en 2017 que se posera la question de l'attitude de l'Etat face à cette question. Cela nous éloigne donc du 14 juillet : nous laissons ici de côté cette question. A noter toutefois qu'elle a fait l'objet d'un rapport spécifique d'un groupe de travail dirigé par A. Prost et remis le 1^{er} octobre 2013 à Kader Arif, ministre délégué auprès du ministre de la Défense, chargé des Anciens combattants. Cf. http://centenaire.org/sites/default/files/references-files/rapport_8-11-2013.pdf

³⁷ A. Prost, « Commémorer sans travestir. La guerre de 1914-1918 comme grand événement », *op. cit.*

³⁸ A. Prost, « Les historiens et la commémoration de la Grande Guerre », *Le Monde*, 4 novembre 1913.

³⁹ Retranscription d'un extrait de l'intervention de N. Offenstadt à la table ronde « Pourquoi commémorer 14-18 », Bordeaux, avril 2013, <http://www.youtube.com/watch?v=OGcF7eA2-IY> (accès le 9/7/14).

⁴⁰ Elle n'est pas facile à trancher. Cela d'autant plus que certains gardent un souvenir mitigé de la participation à d'autres commissions de ce type, comme S. Audoin-Rouzeau. « Il a participé à la commission Jean-Jacques BECKER en 2008, dont le travail avait été d'une certaine façon interrompu par la mort de Lazare Ponticelli, et il avait observé à cette occasion combien l'intervention des historiens dans le domaine commémoratif était difficile, compromettante et finalement décevante ». Cf. Compte rendu de la Réunion du Conseil Scientifique de la Mission du Centenaire de la Première Guerre Mondiale du 20 septembre 2012, à la BNF, http://centenaire.org/sites/default/files/references-files/cr_conseil_scientifique_20.09.2012_0.pdf (accès le 16/7/14).

⁴¹ Plus largement, pour une synthèse sur les rapports entre mémoire et histoire, lire Ph. Joutard, *Histoire et mémoires, conflits et alliances*, La Découverte, 2013.

⁴² A. Loez et N. Offenstadt, « Les enjeux historiques d'un centenaire : la Grande Guerre », *op. cit.* Notons par ailleurs qu'une réunion du conseil scientifique (celle citée plus haut), montre que cette question fait l'objet de débats entre les historiens qui composent le conseil scientifique (et qui ont des points de vue différents, voire divergents). Cf. par exemple : « M. Rémy CAZALS qui pense que "les historiens ont compétence pour mener des études historiques, mais pas nécessairement pour réfléchir sur des commémorations de type diplomatique ou étatique" et "M. Jay WINTER est d'un avis différent. Etudier la manière dont les Turcs et les Australiens commémorent ensemble Gallipoli n'est pas pour lui un sujet exclusivement diplomatique, c'est aussi de la recherche. L'enjeu se situe entre la recherche historique et la diplomatie. L'acte même de commémorer est un phénomène qui doit intéresser les historiens ». http://centenaire.org/sites/default/files/references-files/cr_conseil_scientifique_20.09.2012_0.pdf (accès le 14/7/14).

⁴³ J.-N. Jeanneney, *La Grande Guerre. Si loin, si proche. Réflexions sur un centenaire*, *op. cit.*

- ⁴⁴ A. Loez et N. Offenstadt, « Les enjeux historiens d'un centenaire : la Grande Guerre », *op. cit.*
- ⁴⁵ A. Prost, « Commémorer sans travestir. La guerre de 1914-1918 comme grand événement », *op. cit.*
- ⁴⁶ A. Loez et N. Offenstadt, « Les enjeux historiens d'un centenaire : la Grande Guerre », *op. cit.*
- ⁴⁷ A. Prost, « Commémorer sans travestir. La guerre de 1914-1918 comme grand événement », *op. cit.*
- ⁴⁸ A. Loez, *La Grande Guerre*, La Découverte, 2014.
- ⁴⁹ T. Rabinot, « 2014, les artifices d'une polémique », *Marianne*, 5 décembre 2012.
- ⁵⁰ « N. Offenstadt sur Hollande : "Un discours banal et consensuel" », <http://rmc.bfmtv.com/info/539625/direct-nicolas-offenstadt-invite-jj-bourdin-a-8h35/> (accès le 10/11/13)
- ⁵¹ « 2014, les artifices d'une polémique », *Marianne*, 5 décembre 2012.
- ⁵² A. Loez et N. Offenstadt, « Les enjeux historiens d'un centenaire : la Grande Guerre », *op. cit.*
- ⁵³ <http://www.frontnational.com/2014/06/non-au-defile-des-troupes-algeriennes-a-paris-le-14-juillet-2014/> (accès le 12/7/14).
- ⁵⁴ A.-S. Anglaret, « Le président de la République à Oyonnax (2013). Un rituel entre deux guerres », <http://ddata.over-blog.com/xxxxxyy/4/98/24/26/LE-PRESIDENT-DE-LA-REPUBLIQUE-A-OYONNAX.pdf> (accès le 8/7/14).
- ⁵⁵ A. Flandrin, « Un 14-Juillet marqué par le centenaire de 14-18 », *Le Monde*, 12 juillet 2014.
- ⁵⁶ J. Zimet, « La Grande Guerre reste un récit des origines », *Le Débat*, 2013/4, no. 176.
- ⁵⁷ Comme le souligne, parmi d'autres, E. Neveu, « Le défilé Goude du Bicentenaire. Commémorer la Révolution française... ou s'en débarrasser ? », *Réseaux*, 2008/2, n° 148-149.
- ⁵⁸ C. Bader, « Les festivités du 14 juillet, ça coûte combien ? », <http://www.capital.fr/a-la-une/actualites/les-festivites-du-14-juillet-ca-coute-combien-948150> (accès le 16/7/14).
- ⁵⁹ O. Ihl, « "Quoi ! Ne faut-il donc aucun spectacle dans une République ?" », *Les cahiers de médiologie*, 1996/1, n°1.
- ⁶⁰ Dossier de presse du 14 juillet de l'Élysée : <http://www.elysee.fr/assets/Uploads/DOSSIER-DE-PRESSE-14juillet.pdf>, (accès le 4/7/14).
- ⁶¹ Sur ce point, nous nous sommes notamment inspirées, librement, de : Pierre Bourdieu, « Les conditions sociales de la circulation internationale des idées », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 145, n° 145, 2002.
- ⁶² M. Abélès, *Anthropologie de l'État*, Armand Colin, 1990, p. 121.
- ⁶³ Voir Paula Cossart, Mihaela Hainagiu, « Productions profanes de narrations à visée historique, Le temps des manifestations populaires du 14 juillet 2014, observé à travers le "bivouac du Poilu" », *op. cit.*
- ⁶⁴ *Ibid.*, p. 134.
- ⁶⁵ Pour une observation similaire et son analyse, voir par exemple : N. Mariot, « Des réjouissances sans objet. Sadi Carnot en cortège à Nancy : enquête sur l'exclusion d'un quartier », in J.-W. Dereymez, O. Ihl et G. Sabatier, *Un cérémonial politique : les voyages des chefs d'État*, L'Harmattan, 1998, p. 167-214.
- ⁶⁶ Nous soulignons. Extrait de nos notes de terrain.
- ⁶⁷ Voir notamment les analyses du chapitre 4 de : D. Dayan Daniel et E. Katz, *La télévision cérémonielle*, PUF, 1996.
- ⁶⁸ Source : Médiamétrie.
- ⁶⁹ Comme le dit Anne-Sophie Anglaret, qui met en fait à profit dans son article les acquis des travaux de Vera Caroline Simon [*Gefeierte Nation: Erinnerungskultur und Nationalfeiertag in Deutschland und Frankreich seit 1990*, Frankfurt am Main, Campus, 2010, pp. 202-203] : « Depuis 1989, les media sont d'ailleurs presque coorganisateurs du 14 juillet et créent, de plus en plus souvent, leurs propres programmes autour du défilé ». Cf. A.-S. Anglaret, « Le 14 juillet et le souvenir de la grande guerre : une synthèse originale ? », p. 5, en ligne à l'adresse http://www.univ-paris1.fr/fileadmin/IGPS/Anglaret_14_juillet_02.pdf (accès le 18/7/14).
- ⁷⁰ N. Guibert, « 14 Juillet : Comment la Défense a fait défiler un sous-marin pour TF1 », *Le Monde*, 14 juillet 2014.
- ⁷¹ Nous soulignons.
- ⁷² Nous soulignons.
- ⁷³ Voir notamment : « Eva Joly propose de supprimer le défilé militaire du 14 juillet », *Libération*, 15 juillet 2011.
- ⁷⁴ Au sens de la « frame analysis » d'Erving Goffman (*Les cadres de l'expérience*, Minuit, [1974], 1991). Sur la question du cadrage de la situation, voir également : D. Cefaï et D. Trom, (dir.), *Les formes de l'action collective. Mobilisations dans les arènes publiques*, Ed. de l'EHESS, 2001

⁷⁵ Colonel Benoit Brulon, Conseiller communication du gouverneur militaire de Paris, <http://www.garnison-paris.terre.defense.gouv.fr/14juillet2014/> (accès le 11/7/14).

⁷⁶ Voir, par exemple, l'intervention de Nicolas Offenstadt à la Table ronde *Pourquoi commémorer 14-18 ?*, tenue à Sciences Po Bordeaux, Amphithéâtre Montesquieu, le 17 avril 2014 : « En Europe, les mémoires sont très différentes selon les pays. On peut faire une petite typologie de la manière dont les différents pays commémorent, elle est grossière, elle est discutable, mais elle nous permettra de lancer le débat. On peut dire que vous avez des pays qui sont nés de la guerre, à partir de ce moment-là, leur mémoire se confond évidemment avec l'histoire nationale, et avec la mise en scène de l'histoire nationale (...). Deuxièmement, ce sont les pays où c'est profondément une mémoire sociale qui porte le souvenir de 14 - 18 depuis un siècle. Ces pays se sont essentiellement la France et l'Angleterre (...), et dans ces deux pays, il y a eu une mémoire très forte sociale et culturelle qui s'est marquée par la littérature, le cinéma, par l'édition des textes, par une production historique considérable (...). Troisième type de pays : ce sont des pays où (...) la mémoire s'est effacée, ou en tous les cas, dans l'espace public, la mémoire s'est effacée pour des raisons différentes. Je mettrai dans ce troisième groupe la Russie et l'Allemagne pour des raisons différentes. (...). Le quatrième groupe des pays sont ceux dont la mémoire de 14-18 est clivée, c'est-à-dire où, à la différence de la France ou de l'Angleterre, cette mémoire a des aspects unificateurs, ici cette mémoire est beaucoup plus un enjeu d'espace public, et le pays typique c'est la Belgique. Quand on dit mémoire européenne de la Grande Guerre, on rentre tout de suite dans des enjeux extrêmement compliqués, et cette typologie qui est critiquable et insuffisante, vous montre quand même combien les mémoires sont différentes selon les points de vue, selon les pays, selon leur historicité et selon l'histoire entre la Grande Guerre et nous aujourd'hui ». <http://www.youtube.com/watch?v=OGcF7eA2-IY> (accès le 9/7/14).

⁷⁷ M. Abélès, *op. cit.*, p. 135.

⁷⁸ *Ibid.*

⁷⁹ On trouve la liste de ces pays invités au défilé du 14 juillet dans le dossier de presse du 14 juillet de l'Élysée, p. 16 : <http://www.elysee.fr/assets/Uploads/DOSSIER-DE-PRESSE-14juillet.pdf> (accès le 4/7/14).

⁸⁰ Cf. <http://www.garnison-paris.terre.defense.gouv.fr/14juillet2014/les-coulisses/programme.htm> (accès le 13/7/14).

⁸¹ Pour le détail sur les défilés militaires, sur l'ordre dans lequel les unités défilent, pour des informations sur chaque unité défilante (historique, données de cadrage, mission), voir par exemple, *Le guide du journaliste, 14 juillet 2014*, <http://www.defense.gouv.fr/salle-de-presse/notes-aux-redactions/14-juillet-2014-guide-du-journaliste> (accès le 13/7/14).

⁸² Le site spécial « *14 juillet 2014 : les coulisses du défilé* », Gouverneur militaire de Paris, <http://www.garnison-paris.terre.defense.gouv.fr/14juillet2014/> (accès le 11/7/14).

⁸³ *Ibid.*

⁸⁴ *Ibid.* Pour les détails concernant ces diverses commémorations militaires, voir notamment le dossier de presse du 14 juillet de l'Élysée, section « Le défilé militaire », p. 20-27 : <http://www.elysee.fr/assets/Uploads/DOSSIER-DE-PRESSE-14juillet.pdf>, (accès le 4/7/14) ; mais aussi *Le guide du journaliste, 14 juillet 2014, op. cit.*

⁸⁵ Cf. formulation reprise du dossier de presse du 14 juillet de l'Élysée : <http://www.elysee.fr/assets/Uploads/DOSSIER-DE-PRESSE-14juillet.pdf>, (accès le 4/7/14).

⁸⁶ Cf. Le site spécial « *14 juillet 2014 : les coulisses du défilé* », Gouverneur militaire de Paris, <http://www.garnison-paris.terre.defense.gouv.fr/14juillet2014/> (accès le 11/7/14).

⁸⁷ <http://www.elysee.fr/assets/Uploads/DOSSIER-DE-PRESSE-14juillet.pdf>, (accès le 4/7/14).

⁸⁸ *La Madelon*, appelée aussi *Quand Madelon...*, est créée par le chanteur Charles-Joseph Pasquier Bach le 19 mars 1914, à Paris. Elle doit son succès au théâtre aux armées où Bach l'interpréta devant des soldats en permission, et devint ainsi un chant militaire. Ch. Rearick, « Madelon and the Men. In War and Memory », *French Historical Studies*, Vol. 17, No. 4, 1992, pp. 1001-1034.

⁸⁹ *Le Chant du départ* est un chant révolutionnaire et un hymne à la liberté, écrit par Etienne Nicolas Méhul pour la musique et Marie-Joseph Chénier pour les paroles, ceci en 1794. Le chant fut utilisé lors de la Grande Guerre dans un souci d'exaltation des soldats partant au front lors de la mobilisation.

⁹⁰ *Le Monde*, 5 juillet 2014.

⁹¹ A.-M. Thiesse, *La création des identités nationales. Europe XVIIIe-XXe siècle*, Seuil, 2001

⁹² http://www.liberation.fr/politiques/2014/07/14/14-juillet-debut-des-ceremonies-sur-les-champs-elysees_1063537 (accès le 29/7/14).

⁹³ Il faut toutefois souligner bien sûr qu'une historiographie plus récente s'attache à mettre en lumière cette dimension mondiale du premier conflit mondial. Voir, pour ne donner qu'un exemple significatif, l'ouvrage : A. Loez, N. Offenstadt, *La grande guerre. Carnets du Centenaire*, Albin Michel, 2013.

⁹⁴ Retranscription de la vidéo de l'entretien sur le site d'RTL. <http://www.rtl.fr/actu/societe-faits-divers/14-juillet-le-defile-ne-doit-pas-tomber-dans-la-routine-dit-le-general-herve-charpentier-777315295> (accès le 12/7/14).

⁹⁵ Voir notamment : <http://www.garnison-paris.terre.defense.gouv.fr/14juillet2014/repetitions-ce/repetitions-champs-elysees.htm> (accès le 11/7/14). Pour d'autres détails concernant à la fois cette animation, le contexte de la venue de ces jeunes de tous pays, les critères à la base de leur sélection, le programme suivi en France, voir le site spécial : « 14 juillet 2014 : les coulisses du défilé », *op. cit.* ; le dossier de presse sur le 14 juillet de l'Elysée, *op. cit.* ; l'interview accordée par la Ministre des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse, des Sports, Najat Vallaud-Belkacem, à TF1 avant le début du défilé, cf. site TF1, *op. cit.* ; l'entretien de l'historien Alexandre Lafon, membre de la Mission du Centenaire, à la matinale de Fabien Crombé sur BFM TV, 14 juillet 2014, <http://rmc.bfmtv.com/info/632523/un-14-juillet-signe-centenaire-grande-guerre/> (accès le 17/7/14)...

⁹⁶ M. Abélès, *op. cit.*, p. 135

⁹⁷ Nous reprenons l'expression de : N. Mariot, « Qu'est-ce qu'un "enthousiasme civique" ? Sur l'historiographie des fêtes politiques en France après 1789 », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2008/1, 63^e année.

⁹⁸ Comme le note l'auteur : « Au final, qu'est-ce qu'un enthousiasme civique ? Simplement ceci : un enthousiasme manifesté dans une situation civique reconnue comme telle par les participants ». *Ibid.*

⁹⁹ « Journée du 14 juillet : défilé et rencontres », <http://www.defense.gouv.fr/actualites/articles/journee-du-14-juillet-defile-et-rencontres> (accès le 17/7/14).